



Revue archéologique de l'Est

**Tome 62 | 2013
n° 185**

La nécropole du haut Moyen Âge du « Clos II » à Buchères (Aube)

Marie Maury, Guillaume Seguin, Jean-Marc Doyen et Maryelle Bessou



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rae/7752>
ISSN : 1760-7264

Éditeur

Société archéologique de l'Est

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2013
Pagination : 315-341
ISBN : 978-2-915544-24-4
ISSN : 1266-7706

Référence électronique

Marie Maury, Guillaume Seguin, Jean-Marc Doyen et Maryelle Bessou, « La nécropole du haut Moyen Âge du « Clos II » à Buchères (Aube) », *Revue archéologique de l'Est* [En ligne], Tome 62 | 2013, mis en ligne le 12 décembre 2014, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rae/7752>

© Tous droits réservés

LA NÉCROPOLE DU HAUT MOYEN ÂGE DU « CLOS II » À BUCHÈRES (AUBE)

Marie MAURY*, Guillaume SEGUIN*,
avec la coll. de Jean-Marc DOYEN** et Maryelle BESSOU***

Mots-clés *Aube, nécropole, époque mérovingienne, accessoires vestimentaires, parures, armes, pratiques funéraires, inhumation habillée, dépôt.*

Keywords *Aube, burial ground, Merovingian period, belt buckles and other belt items, jewellery, weapons, funerary practices, dressed burial, deposit.*

Schlagwörter *Aube, Nekropole, merowingische Zeit, Kleidungszubehör, Schmuck, Waffen, Bestattungssitten, inhumation habillée, Depot.*

Résumé *Dans le cadre d'une fouille préventive, réalisée en 2009, une nécropole du haut Moyen Âge a été mise au jour à Buchères (Aube). Cent trente-neuf structures funéraires y ont été dénombrées. L'étude typo-chronologique du mobilier ainsi que les datations radiocarbone permettent de dater l'utilisation de cette nécropole entre la fin du VI^e et le tout début du XI^e siècle. Le mobilier funéraire exhumé témoigne de la pratique de l'inhumation habillée et du dépôt d'objets dans les sépultures.*

Abstract¹ *As part of a rescue archaeology operation carried out in 2009, a medieval graveyard was discovered in Buchères (Aube). One hundred and thirty nine graves were excavated. The typo-chronological study of the funeral deposit and the radiocarbon dating of the skeletons date this site from the end of the VIth to the early beginning of the XIth century. The funeral deposit proves that both dressed burials and artefact deposits were practiced.*

Zusammenfassung *Im Rahmen einer Präventivgrabung wurde 2009 in Buchères (Département Aube) eine frühmittelalterliche Nekropole mit 139 Gräbern freigelegt. Die typologische und chronologische Untersuchung der Grabbeigaben und die Radiokarbonaten lassen eine Nutzung dieser Nekropole zwischen dem Ende des 6. und den ersten Jahren des 11. Jahrhunderts erkennen. Die Grabausstattung zeugt von der Sitte die Toten bekleidet beizusetzen² und ihnen Beigaben mitzugeben.*

La décision d'implanter un lotissement d'habitations « Le Clos II » au lieu-dit « Le Clos » à Buchères (Aube) a été à l'origine d'une opération de diagnostic archéologique. Réalisée en novembre 2005, celle-ci a permis la découverte de seize sépultures. L'orientation, la densité et le faible taux de recoupement des sépultures ont dirigé le diagnostic vers une nécropole du haut Moyen Âge (VANMOERKERKE, 2006). L'opération de fouille préventive a été réalisée de juillet à septembre 2009 par la société Archéosphère sous

la responsabilité de Guillaume Seguin. Les limites de la zone d'emprise n'étant pas prédéfinies, le décapage du site a débuté par la partie centrale de la nécropole puis une extension de 15 à 20 m autour des sépultures les plus périphériques a été opérée de manière à repérer d'éventuelles tombes isolées. La surface fouillée avoisine 4 800 m². Ainsi, les limites de la nécropole ont pu être cernées avec certitude, permettant une étude exhaustive de la population inhumée et du mobilier qui lui est associé.

* Archéosphère, 20 rue Suffren, F-33300 Bordeaux.

** UMR 8164 HALMA IPEL (Université de Lille 3) - Centre de Recherche en Archéologie et Patrimoine (CReA-Patrimoine) (Université libre de Bruxelles). CEN – Centre Européen d'Études Numismatiques - Bibliothèque Royale de Belgique, 4 boulevard de l'Empereur, B-1000 Bruxelles.

*** Université Bordeaux 1 PACEA-UMR 5199-Équipe 'Anthropologie des Populations Passées et Présentes (A3P)', avenue des Facultés, 33405 Talence Cedex.

1. Nous remercions le Dr. John Sills (Oxford Institute for Archaeology) pour sa révision du résumé.

2. Französisch als *inhumation habillée* bezeichnet.

Le principal objectif de cet article est de présenter la totalité du mobilier funéraire d'époque mérovingienne mis au jour lors de la fouille, les résultats des autres études (organisation de l'espace funéraire, étude anthropologique...) ne seront exposés que de manière synthétique.

I. CADRE CONTEXTUEL

I.1. LOCALISATION ET ENVIRONNEMENT DU SITE

La commune de Buchères se situe dans le département de l'Aube, en région Champagne-Ardenne, à environ cinq kilomètres au sud-est de Troyes (fig. 1). Le village est localisé sur la rive gauche de la Seine, sur la moyenne terrasse surplombant la plaine alluviale. L'essentiel du territoire communal est occupé par des terres agricoles. Le couvert forestier y est quasiment absent. Le sous-sol est constitué de limons de plateau d'origine fluviale, d'épaisseur supérieure à deux mètres et recouvrant des alluvions anciennes (POMEROL, MONCIARDINI, 1992). La parcelle fouillée présente une altitude moyenne de 130 m et s'élève très sensiblement vers l'ouest. Elle se situe à environ 450 m à l'ouest du centre du village actuel. La commune est parcourue par plusieurs cours d'eau de différentes importances : la Seine, distante d'environ 1500 m, l'Hozain, distant d'environ 500 m, et le ruisseau de Savoie, distant d'environ 500 m par rapport à la nécropole. Deux voies de communication importantes, connues dès l'Antiquité, la « Route de Chaource » et la « Grande Route de Bourgogne » s'unissent à proximité immédiate du site. La présence de cours d'eau, de voies de communication et l'excellente fertilité des sols ont très certainement participé à l'installation de groupes humains sur ce territoire.

I.2. ENVIRONNEMENT ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

Le contexte archéologique de la commune est principalement documenté par les importantes opérations d'archéologie préventive effectuées entre 2004 et 2008 sur le Parc logistique de l'Aube situé à environ 400 m du site (DUROST *et alii*, en préparation). Sur 250 hectares explorés, près de 50 attestent une occupation anthropique s'échelonnant du Néolithique ancien à l'époque carolingienne. Le Néolithique, le premier Âge du Fer et l'Antiquité apparaissent comme les périodes présentant la plus forte occupation humaine. Ces opérations archéologiques ont révélé l'ancienneté et l'importance de Buchères dans l'histoire du peuplement de la plaine de Troyes. À cet égard, la période médiévale apparaît largement sous-représentée et l'aire d'habitat du haut Moyen Âge n'a pas encore été localisée à ce jour.

La première mention écrite de Buchères n'apparaît qu'en 1164 sous le vocable de Buxerie dans le cartulaire de l'Abbaye Saint-Loup de Troyes (BOUTIOT, SOCART, 1874). Le chapitre de Saint-Pierre de Troyes reçoit quant à lui la dîme de Buchères dès 1169 (ROSEROT, 1948). Le plus ancien lieu de culte de la commune, la chapelle de Villetard,

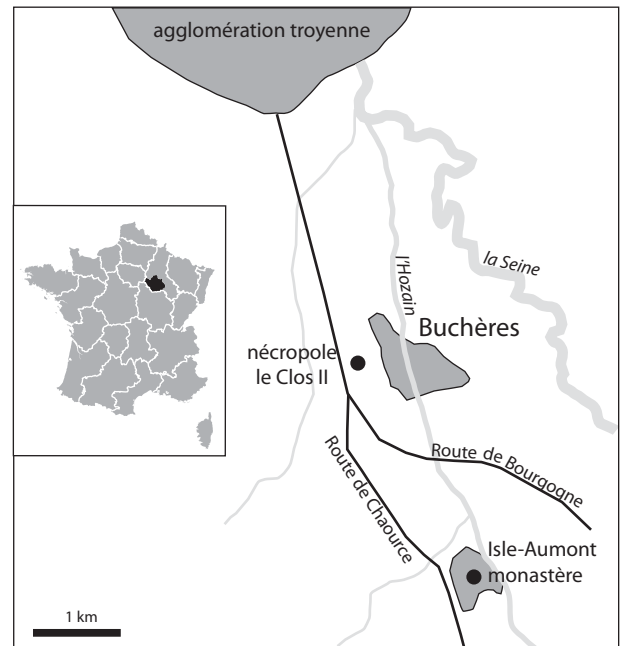


Fig. 1. Localisation de la commune de Buchères et de la nécropole « Le Clos II ».

n'est mentionné qu'à partir de 1216. Cette chapelle a été détruite et a servi de fondation à l'église paroissiale de la commune en 1850. Les premières sources écrites évoquant la commune de Buchères sont par conséquent bien postérieures à la période d'utilisation de la nécropole du Clos II et ne livrent aucune précision sur la localisation de l'habitat du haut Moyen Âge.

En revanche, le territoire est marqué, 2 km au sud de Buchères, par le monastère d'Isle-Aumont qui constitue le plus ancien centre monastique du diocèse de Troyes (CRÉTÉ-PROTIN, 2002). Le lieu s'appelait alors *Insula Oppidum* (SCAPULA, 1950, p. 77). Fondé au IV^e siècle, cet établissement religieux a entraîné le développement d'un vaste cimetière regroupant environ 1500 sépultures, dont près de 600 en sarcophage, et qui constitue la plus importante aire funéraire mérovingienne du département (SCAPULA, 1975; CRÉTÉ-PROTIN, 1993). Les premières inhumations y apparaissent au début du V^e siècle et s'y poursuivent durant tout le haut Moyen Âge. La nécropole de Buchères, utilisée entre le VI^e et le X^e siècle, est donc en grande partie contemporaine de cette aire funéraire. De surcroît, elle se situe à proximité immédiate de la route reliant Troyes à Isle-Aumont, ce qui confère à la nécropole de Buchères une affinité tant géographique qu'historique avec le monastère.

II. LA NÉCROPOLE

II.1. ORGANISATION ET DÉVELOPPEMENT DE LA NÉCROPOLE

Les limites de l'extension de la nécropole ont toutes été cernées. Cependant, le décapage de la parcelle a montré que certaines sépultures présentaient un très faible niveau d'enfouissement. Des restes osseux et quelques éléments

mobiliers ont été mis au jour dans la terre végétale, remaniés par l'action des labours. De ce fait, même si l'aire d'extension de la nécropole a pu être appréhendée dans son intégralité, la destruction ou le remaniement des sépultures les plus superficielles nous empêchent de considérer la fouille comme complètement exhaustive. Dans cette mesure, les sépultures mises au jour ne représentent qu'un large échantillon de la population réellement inhumée sur le site.

Aucune structure archéologique attribuable à un bâtiment ou un édicule, domestique ou cultuel, n'a pu être mise en évidence à l'intérieur ou en périphérie de l'aire funéraire. Les termes de nécropole ou de cimetière de plein champ peuvent ainsi être employés indifféremment pour caractériser le site. De forme approximativement triangulaire, la nécropole se développe d'ouest en est sur une longueur de 50 m pour une largeur nord/sud maximale d'environ 30 m (fig. 2). Le plus grand côté, orienté sud-ouest/nord-est, présente une délimitation linéaire bien marquée; un obstacle semble avoir contraint l'extension du cimetière vers le nord. Aucune structure fossoyée (chemin creux, trou de poteau) n'a cependant été mise au jour dans cette partie du site. L'existence d'une haie végétale, d'une barrière légère ou d'un chemin peut être évoquée. D'autres exemples de nécropoles

mérovingiennes se développant sous la contrainte d'un chemin sont par ailleurs connus (BONNABEL, KOEHLER, 1998; PEAKE *et alii*, 1998; DELATTRE, 2002; LANSIVAL, 2007).

Cent trente-neuf fosses funéraires se répartissent sur une surface d'environ 750 m² mais leur distribution n'est pas uniforme. Deux espaces internes apparaissent entièrement vides de sépulture. Cette absence apparente de structure funéraire pourrait être en lien avec un moindre enfouissement de ces sépultures et par conséquent leur destruction par les labours. Cependant, ces espaces « vides » pourraient également être interprétés comme résultant de l'emplacement d'un petit édicule cultuel dont le sol n'aurait conservé aucune trace. Des tels espaces vides de sépulture semblant jouer un rôle structurant dans l'organisation de nécropoles mérovingiennes ont déjà été observés (LEGOUX, 1988; BLONDIAUX *et alii*, 1994; BILLOIN *et alii*, 2006).

En revanche, la partie centrale de la nécropole montre une plus forte densité de sépultures et présente l'essentiel des recoupements et des fosses de vidanges. Ces observations suggèrent que cet espace a fait l'objet d'une gestion à long terme et d'une certaine attractivité, nécessitant d'y faire de la place de manière à pouvoir y inhumer de nouveaux défunts. L'essentiel du mobilier funéraire, d'époque

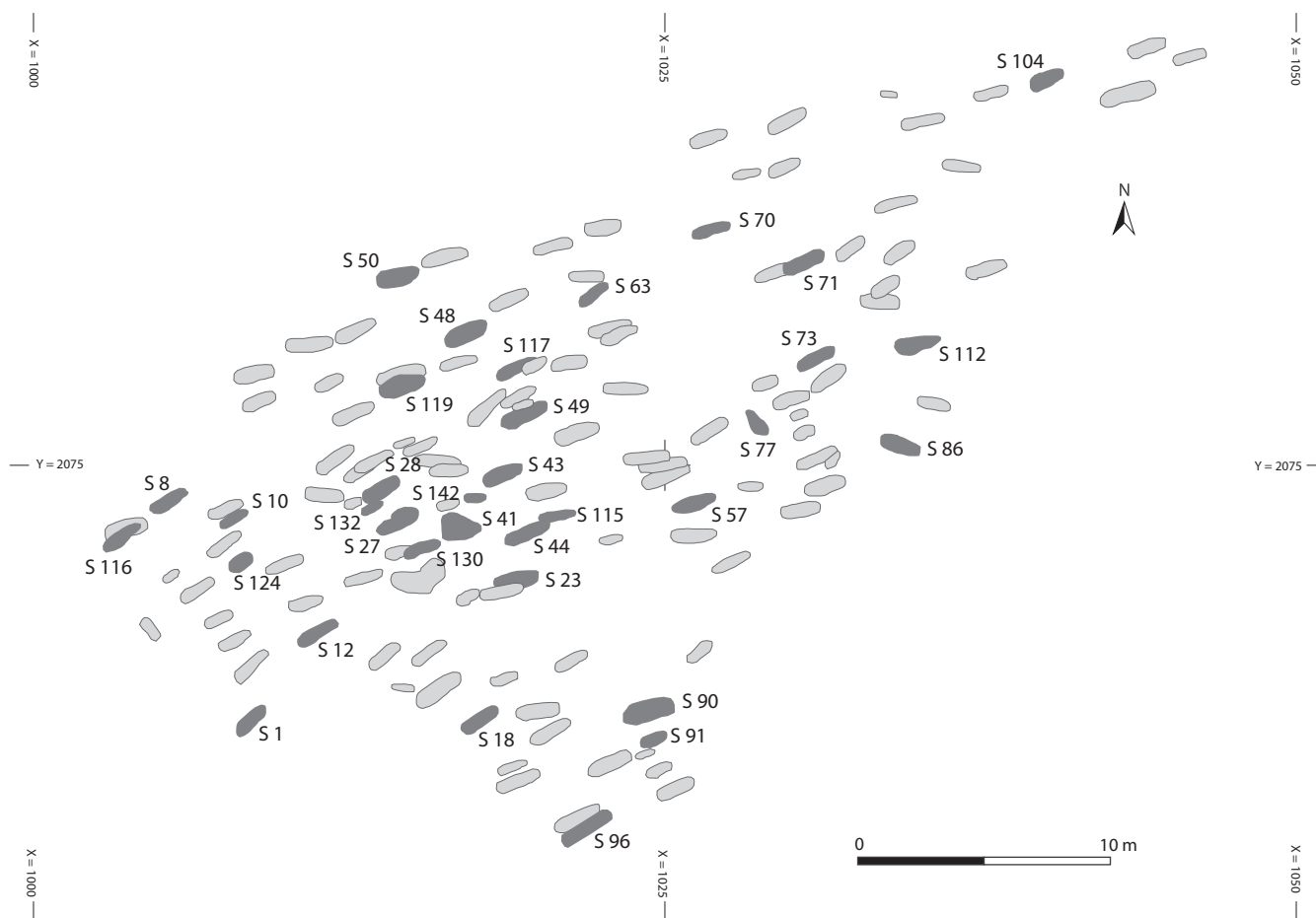


Fig. 2. Plan général de la nécropole « Le Clos II ». Seules les sépultures mentionnées dans le texte ont été numérotées afin de ne pas alourdir le plan.

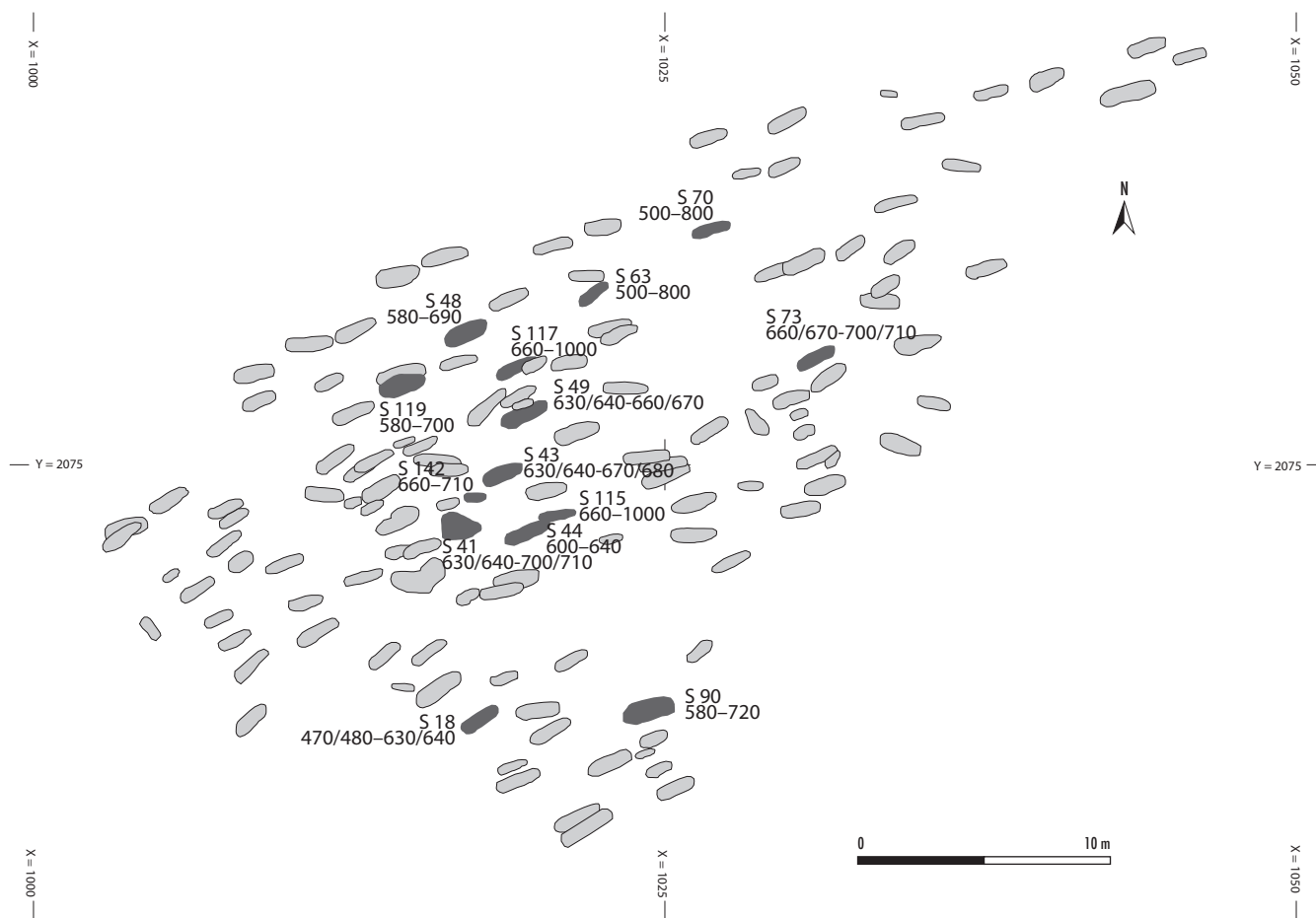


Fig. 3. Sépultures attribuées chronologiquement par le mobilier.

mérovingienne, a été mis au jour dans ce noyau central (fig. 3). Une analyse ^{14}C dans cette partie de la nécropole confirme cette attribution chronologique (sépulture 41 datée entre 560 et 640, pour une calibration à 1 sigma) (fig. 4).

À partir de ce noyau central, l'aire funéraire s'est développée de manière polynucléaire et centrifuge. Les sépultures les plus périphériques, dépourvues de mobilier, livrent des dates radiocarbone très proches : sépulture 8 (710-870), sépulture 50 (770-890), sépulture 104 (770-880), sépulture 86 (770-890), sépulture 96 (770-880). Les limites de l'aire funéraire semblent avoir été atteintes dans le courant du IX^e siècle.

La nécropole connaît alors une phase de repli. Certaines sépultures parmi les plus récentes viennent s'implanter vers le centre, à proximité de l'aire d'inhumation initiale : sépulture 71 (880-980) et 1 (900-1020).

Les quatorze datations radiocarbone réalisées (environ 10 % des 151 individus inhumés) ont permis de caractériser une période d'utilisation de la nécropole relativement longue, entre la fin du VI^e ou le début du VII^e siècle et la fin du X^e, voire le tout début du XI^e siècle. Que l'on considère la fourchette haute ou basse, la période de fonctionnement de la nécropole peut être évaluée entre 320 et 450 ans.

II.2. ARCHITECTURE FUNÉRAIRE

Aucun élément d'architecture funéraire couramment rencontré dans les cimetières du haut Moyen Âge (sarcophage, coffrage de plâtre, stèle ou clou de cercueil) n'a été mis en évidence lors de la fouille du site. Seuls deux blocs de calcaire isolés séparant les sépultures 28 et 132 pourraient s'apparenter à des pierres de calage ou de coffrage. Les autres fosses funéraires n'ont pas livré le moindre indice d'un aménagement particulier. De petites traces noirâtres ont été observées au contact du squelette de la sépulture 12. L'hypothèse de l'existence d'un couvercle en bois peut ici être évoquée.

De rares sépultures livrent des indices de décomposition en espace vide supposant l'existence d'un contenant en bois. Cependant, l'étude taphonomique des squelettes a mis en évidence dans le cas général une bonne préservation des connexions anatomiques et une absence de sortie d'ossements du volume initial du cadavre, tandis que certains os demeurent en équilibre instable. Ces observations permettent plutôt de conclure à une décomposition des corps en espace colmaté. La nature du sédiment encaissant a parfois rendu délicate la perception précise des limites des fosses. Lorsqu'elles ont pu être observées, elles sont apparues

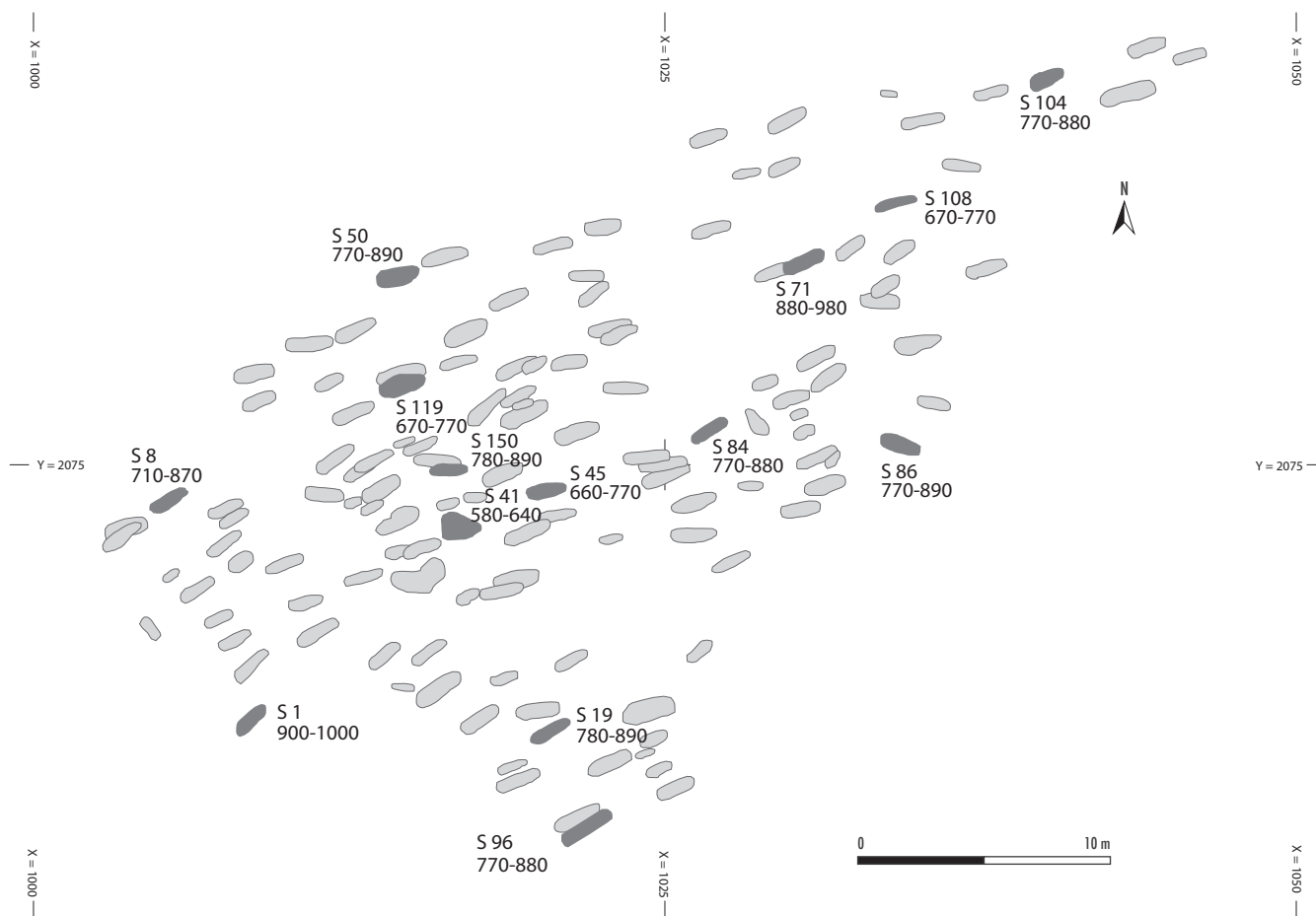


Fig. 4. Plan des sépultures datées par radiocarbone (dates calibrées à 1 σ).

ovales ou sub-rectangulaires. Les parois des fosses sont verticales ou légèrement ouvertes. Les fonds sont plus ou moins réguliers mais toujours sensiblement plats.

Les dimensions des fosses apparaissent relativement modestes et adaptées aux dimensions des défunts. Les fosses des adultes sont naturellement plus longues et plus larges que celles des enfants mais pas nécessairement plus profondes. Dans le cas général, les fosses sont 20 à 50 cm plus longues que les défunts allongés et juste suffisamment larges pour inhumés les individus sans les contraindre.

Les profondeurs d'inhumation sont très variables, entre 20 et 90 cm par rapport au niveau du sol actuel.

II.3. PRATIQUES FUNÉRAIRES

L'inhumation en pleine terre apparaît comme la pratique funéraire la plus communément pratiquée. Certaines sépultures ont néanmoins pu bénéficier d'un contenant en matériau périssable, peu hermétique et laissant rapidement s'infiltrer le sédiment, ce qui le rend très difficilement perceptible. Certains défunts présentent des indices de contraintes généralisées sur l'ensemble du corps ; les clavicles sont verticalisées, la région cervicale est en hyperflexion, tout en restant en connexion stricte, le crâne est

basculé vers l'avant, la mandibule posée sur le haut du thorax. Les membres supérieurs et inférieurs présentent souvent une délimitation linéaire nette impliquant un effet de paroi commun, les genoux sont très rapprochés. Ces observations sont compatibles avec l'usage d'un linceul et il est envisageable qu'une partie de la population inhumée ait été placée dans un linge funéraire (fig. 5).

À deux exceptions près, les tombes sont toutes orientées suivant un axe sud-ouest/nord-est, tête au sud-ouest. Les défunts ont été inhumés sur le dos, à l'exception de l'adolescent de la sépulture 124 accablé d'une difformité de la colonne vertébrale et qui a été déposé sur le côté droit.

Les membres supérieurs des défunts sont majoritairement en extension le long du corps dans les sépultures les plus anciennes mais sont semi-fléchis avec les mains posées sur l'abdomen dans les sépultures plus récentes. Plusieurs auteurs (YOUNG, 1977 ; DURAND, 1988 ; FRÉVILLE, JOURNA, 1994 ; TREFFORT, 1996) s'accordent pour voir dans cette évolution de la posture des corps l'influence du christianisme, le défunt se devant d'être inhumé dans une position évoquant le recueillement et l'humilité.

Dans six cas, concernant douze défunts, une même fosse a servi à l'inhumation clairement différée de deux individus. Les superpositions sont telles qu'elles ne peuvent résul-

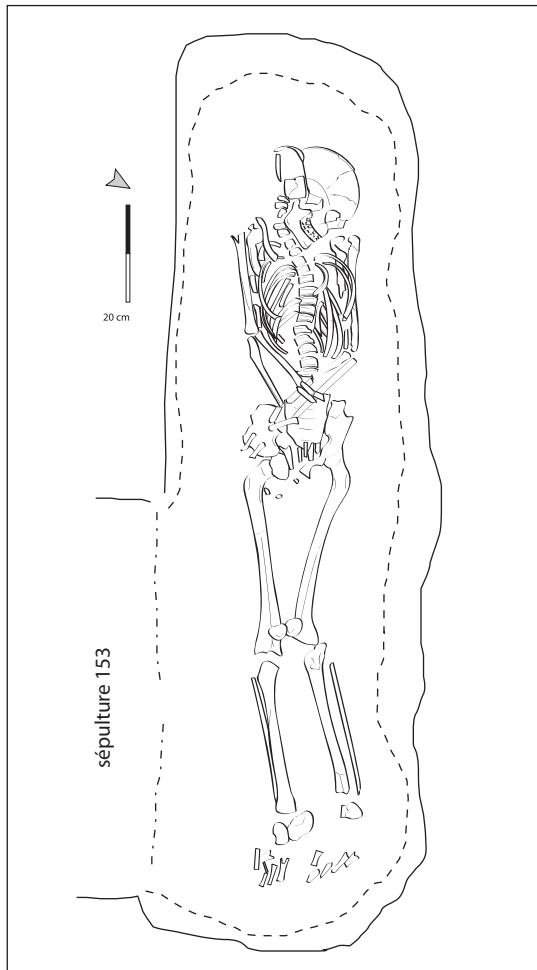


Fig. 5. Sépulture 80. Exemples de contraintes généralisées sur l'ensemble du corps du défunt qui suggèrent l'usage d'un linceul.

ter d'un recouplement fortuit mais démontrent une réelle intention d'associer deux individus dans une même structure funéraire. Ces regroupements, sans doute familiaux, impliquent l'existence de marqueurs de surface pérennes facilitant ainsi des recreusements en des points précis.

Aucun dépôt de mobilier céramique, ni de reste faunique n'a été mis au jour sur l'ensemble de la nécropole.

II.4. LA POPULATION INHUMÉE

L'état de conservation des restes osseux est variable d'une sépulture à l'autre et semble conditionné par la profondeur de l'inhumation et la maturité du défunt. D'une manière générale, les sépultures des individus adultes les plus profondes étaient bien représentées sur le plan ostéologique tandis que celles plus superficielles ou concernant des sujets immatures présentaient de plus grandes lacunes dans leur conservation.

Un nombre minimal de 151 individus a été dénombré sur l'ensemble de la nécropole, représentant 103 sujets adultes pour 48 sujets immatures. Les diagnoses sexuelles, primaire (BRUZEK, 2002 ; MURAIL *et alii*, 2005) puis secondaire (MURAIL *et alii*, 1999) ont permis de distin-

guer 41 femmes et 26 hommes, tandis que 36 individus adultes demeurent de sexe indéterminé. La stature moyenne des femmes a été estimée entre 1,57 et 1,61 m et celle des hommes entre 1,67 et 1,70 m (CLEUVENOT, HOUËT, 1993).

Les enfants de moins d'un an sont rares mais trois d'entre eux ont cependant été mis au jour. Ce déficit des très jeunes enfants nous semble plus vraisemblablement en lien avec un processus de conservation différentielle et/ou une moindre profondeur d'inhumation et par conséquent une plus grande vulnérabilité à l'action des labours qu'avec l'existence d'une aire d'inhumation alternative réservée aux nourrissons. Les autres classes d'âge sont correctement représentées (vingt individus de [1-4] ans, quinze de [5-9] ans, neuf de [10-14] ans et quatre de [15-19] ans). La composition démographique de la population mise au jour sur le site du Clos II s'accorde avec celle d'une population exhaustive au schéma de mortalité archaïque (LEDERMANN, 1969).

Aucune atteinte traumatique (fracture ou luxation) n'a été observée, ce qui suppose que les individus n'étaient pas exposés à des activités accidentogènes. En revanche, au point de vue sanitaire et en particulier sur le bilan bucco-dentaire, ce groupe d'individus apparaît particulièrement défavorisé. Ainsi, 67 % des femmes et 78 % des hommes présentent des lésions carieuses et 24,6 % des dents des adultes sont cariées. De ce fait, les pertes dentaires *ante mortem* sont importantes, touchant 76,4 % des individus adultes. En outre, 32 % des adultes présentent au moins un abcès dentaire en cours au moment de leur décès. Ces taux sont extrêmement importants, même pour une population médiévale, et dépassent largement ceux calculés sur d'autres sites contemporains (MORAZZINI, 1994 ; CASTEX, 1994). En revanche, les dépôts de tartre sont plutôt rares et ne concernent que 10,6 % des dents. Ces observations s'accordent avec un régime alimentaire pauvre en protéines et riche en sucres (amidon, céréales, tubercules) et à la texture pâteuse (pains et bouillies) (POLET, ORBAN, 2001). Il est envisageable que ce type d'aliment constituait l'essentiel de l'alimentation de cette population.

Quelques cas classiques de pathologies touchant la colonne vertébrale ont été observés : des difformités de type scoliose (trois cas), de l'hyperostose ou de l'arthrose sévère (deux cas) et des hernies discales (sept cas). Un possible cas de paraplégie spasmodique congénitale (sépulture 63) et un kyste hydatique parasitaire (sépulture 57) ont également été identifiés. Cette dernière affection touchant les individus en contact étroit avec des moutons et des chiens, il est possible que certains individus de cette population aient pratiqué le pastoralisme.

III. LE MOBILIER

Sur l'ensemble des cent trente-neuf structures funéraires étudiées, trente renfermaient du mobilier. Vingt-trois sépultures contenaient du matériel défini comme funéraire (RICHE, PÉRIN, 1996, p. 233), ce qui représente environ 17 % des tombes. De plus, deux objets contemporains du mobilier funéraire, découverts lors de la phase de décapage mécanique, complètent ce corpus.

III.1. LE MOBILIER EN POSITION PRIMAIRE

L'essentiel du matériel qui a pu être recueilli au sein des sépultures se compose d'éléments de ceinture (sépultures 10, 43, 44, 49, 57, 73, 96, 112, 142), de parure (sépultures 43, 44, 48, 90, 115), d'objets domestiques ou usuels (sépultures 49 et 70) et d'objets à valeur symbolique (sépultures 44 et 77).

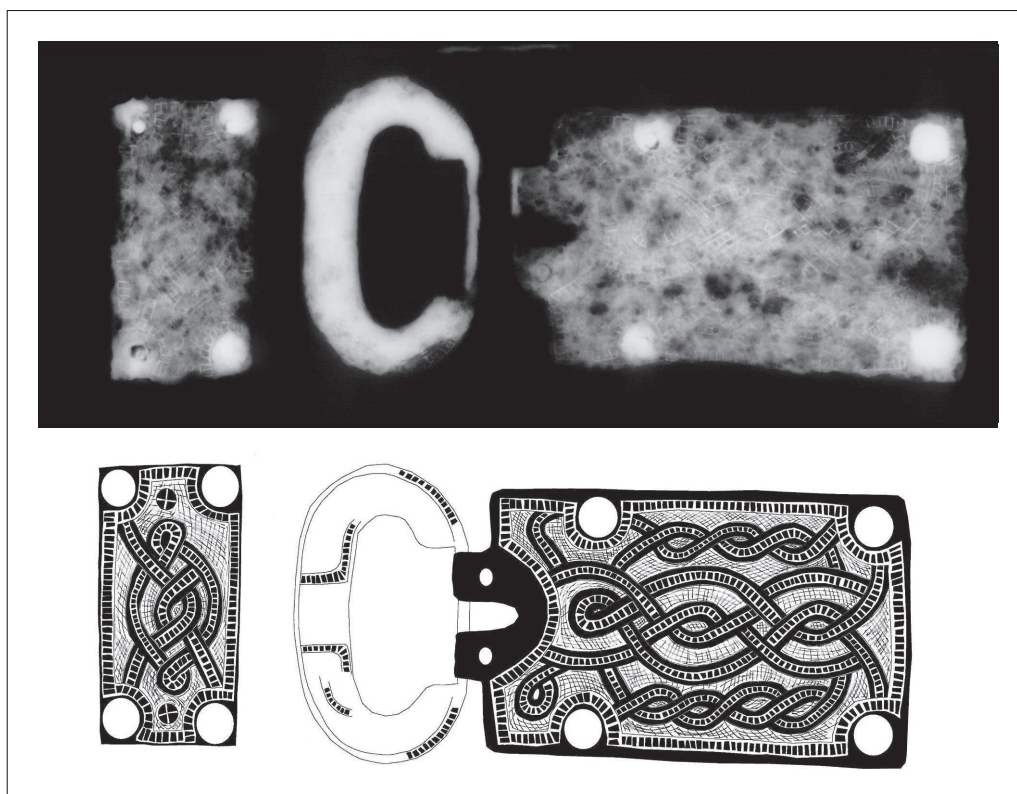
III.1.1. *Les éléments de ceinture*

Les garnitures de ceinture en fer damasquiné

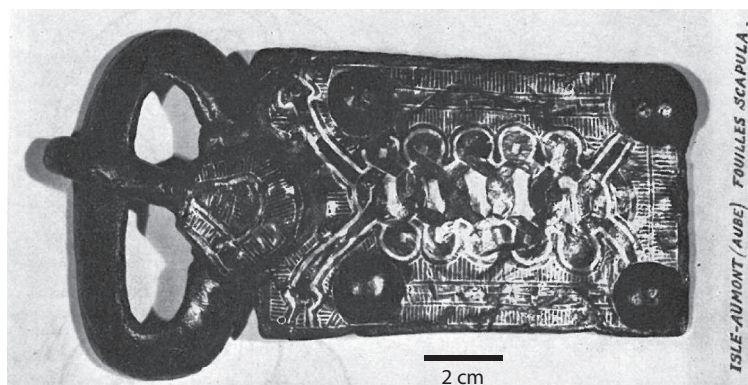
La défunte inhumée dans la sépulture 43 portait une garniture de ceinture en fer quasiment complète. Elle se compose d'une plaque rectangulaire à quatre bossettes munie d'une boucle massive tronconique sans ardillon. La plaque-boucle, de taille modeste (16,7 x 7 x 1,3 cm)

est accompagnée d'une petite contre-plaque (4 x 8 cm). L'ensemble, non restauré, a livré lors de sa radiographie un riche décor damasquiné. La technique employée combine placage et incrustation. Un décor d'échelles est incrusté en réserve (probablement en laiton) sur un placage d'argent dont la surface de préparation est quadrillée. À ces motifs s'ajoutent des entrelacs et, pour la contre-plaque, deux petits cercles au centre desquels se trouve une croix (fig. 6).

La forme, les dimensions et le type de damasquinure utilisés pour cette garniture permettent de l'attribuer au groupe des plaques rectangulaires (type B) à placage dominant rencontrées en Bourgondie (GAILLARD de SÉMAINVILLE, 1980, p. 128). La découverte la plus proche géographiquement est celle de la sépulture 660 d'Isle-Aumont (SCAPULA, 1975, Première partie, p. 123) (fig. 7). Les garnitures de ceinture du type de celle de Buchères sont généralement datées de 630/640 à 670/680.



▲ Fig. 6. Garniture de ceinture de la sépulture 43 (radiographie : M. Bessou ; dessin : M. Maury).



◀ Fig. 7. Plaquette-boucle de type B découvertes à Isle-Aumont, sépulture 660 (SCAPULA, 1975, p. 123).

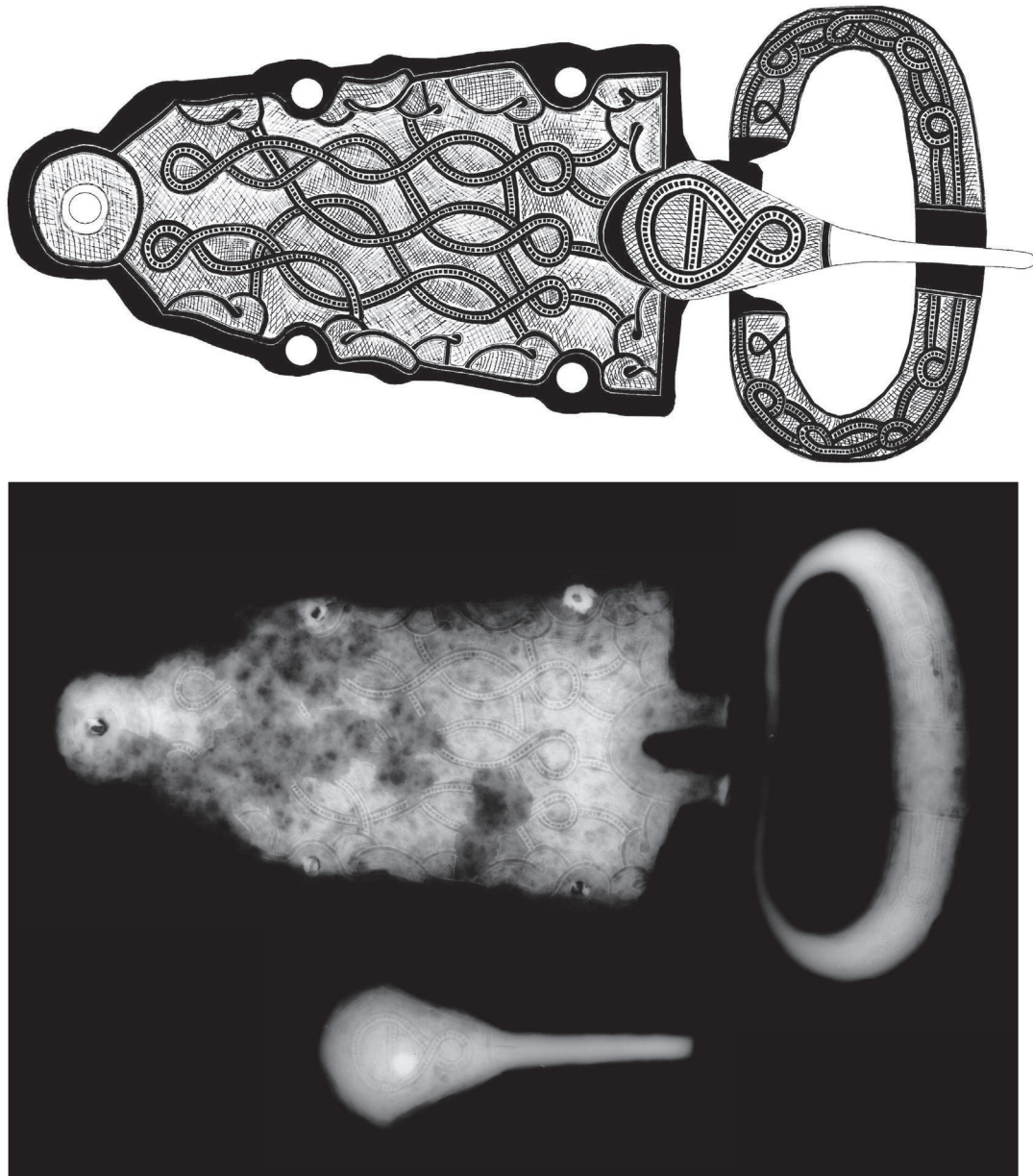


Fig. 8. Plaque-boucle de la sépulture 49 (radiographie: M. Bessou; dessin: M. Maury).

La défunte de la sépulture 49 possédait du matériel métallique abondant (fig. 8). Il s'agit de la tombe la plus riche du site en terme de mobilier funéraire. Elle a notamment livré une plaque-boucle en fer (26,6 x 6,5 x 2,5 cm). Les radiographies ont fait apparaître, sur chaque élément, un décor damasquiné à motifs d'entrelacs. Son attribution au type 151 défini par LEGOUX *et alii* (2009) ainsi que la présence d'un décor damasquiné avec placage d'argent permettent de proposer une utilisation entre 630/640 et 660/670.

Les deux ensembles, qu'il s'agisse de celui de la sépulture 43 ou de la sépulture 49, ont été découverts sur les coxaux des défrites (fig. 9). Ces garnitures appartiennent donc à des ceintures portées au moment de la mise en terre des deux femmes. Bien qu'il existe des exceptions

(URLACHER *et alii*, 1998, p. 247), les garnitures de ceinture aux dimensions imposantes, telles que celles rencontrées dans les sépultures 43 et 49 du « Clos II », semblent généralement portées par des femmes en contexte funéraire (GAILLARD de SÉMAINVILLE, 1980, p. 146).

La garniture de ceinture en alliage cuivreux de la sépulture 44

Seule la sépulture 44 a livré des éléments de ceinture en alliage cuivreux auxquels sont associés un fragment de bracelet en verre et une pointe de flèche en silex (fig. 10).

Quatre éléments de ceinture ont été découverts dans cette sépulture d'homme adulte: une contre-plaque triangulaire (isolat 44.1), une plaque dorsale triangulaire (isolat 44.2), un fragment de boucle ovale (isolat 44.3) et une

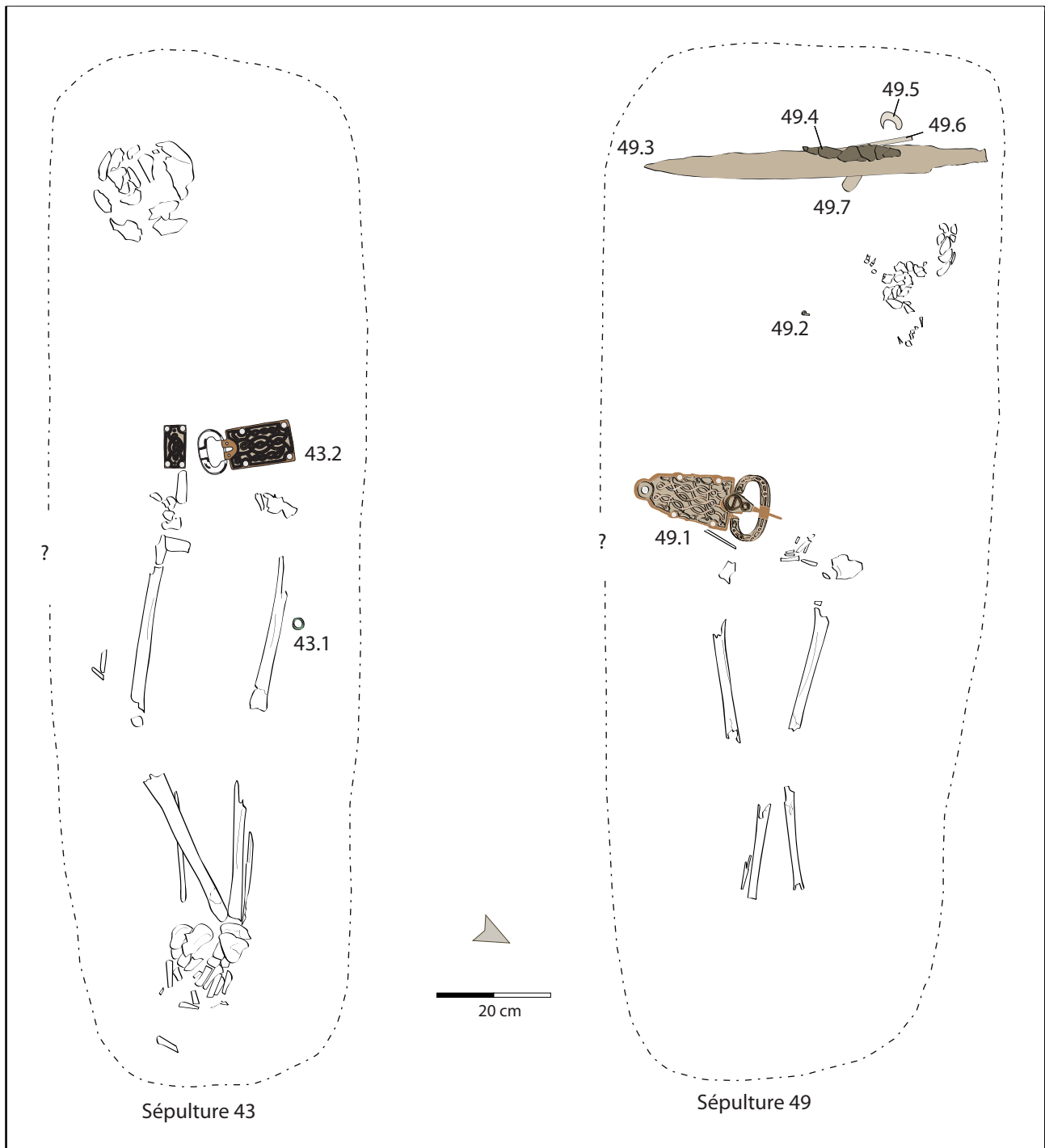


Fig. 9. Plan des sépultures 43 et 49 (DAO : M. Maury et G. Seguin).

plaque ronde (isolat 44.5). L'ensemble de ces objets se répartit le long de la paroi sud de la fosse (fig. 11).

L'alignement du mobilier suggère le dépôt d'une ceinture composée d'objets dépareillés, à laquelle est probablement associée une bourse ou une aumônière. La disposition de chacun des éléments, leur orientation ainsi que la distance qui sépare les objets tendent à indiquer que la ceinture n'était pas déposée à plat le long de la paroi ouest. Ainsi, la boucle et la plaque ronde ne sont pas en connexion ni à proximité immédiate, ce qui semble indi-

quer que les deux éléments ne participent pas à la fermeture de la ceinture. De plus, la fragmentation de ces objets suppose qu'ils n'étaient pas fonctionnels. Les vestiges de matière organique observables sur la plaque ronde sont difficilement explicables dans le cadre d'un élément de ceinture en usage, à moins qu'il ne s'agisse des restes d'une réparation sommaire de l'articulation. Il est vraisemblable que les objets aient été déposés à droite du crâne du défunt. Un phénomène taphonomique, qui n'a pu être déterminé avec certitude (terrier?), a pu disperser les divers objets le

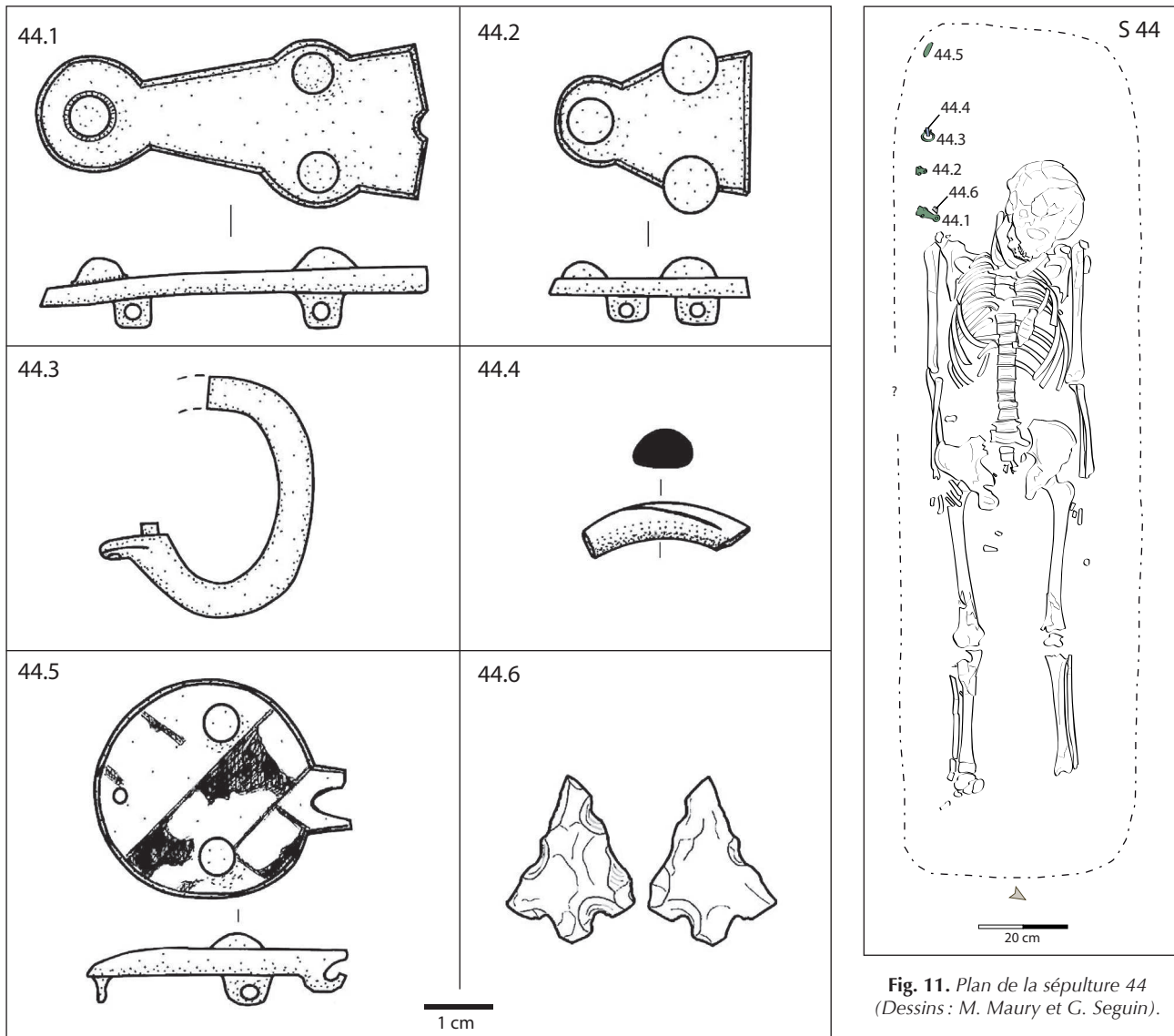


Fig. 10. Mobilier de la sépulture 44 (Dessins : M. Maury et G. Seguin).

Fig. 11. Plan de la sépulture 44 (Dessins : M. Maury et G. Seguin).

long de la paroi du contenant créant artificiellement un alignement. Ce phénomène expliquerait alors l'éloignement entre le silex et le fragment de bracelet en verre ainsi que la dispersion des divers éléments de ceinture.

Les attributions chronologiques de la garniture de ceinture à plaques triangulaires rattachent ce matériel aux phases MR1 à MR2 (600/610 à 660/670) (type 172 de LEGOUX *et alii*, 2009, p. 18) La plaque ronde est, quant à elle, utilisée de 560/570 à 630/640 (*ibid.*, type 157). L'utilisation contemporaine de ces objets se situe alors entre 600 et 640 (phase MR1).

Boucles et ferrets, témoins de la présence de ceintures/ ceinturons ou baudriers? (fig. 12)

Sept boucles et un ferret ont été trouvés dans les sépultures. Les boucles, considérées comme des objets courants

de la tenue vestimentaire (STUTZ, 2003, p. 30), nous sont, pour une majorité, parvenues sans ardillon.

La sépulture 10, celle d'un homme âgé, a livré une unique boucle en fer, très fragmentée et dont l'ardillon est absent (3 x 2,3 cm).

Deux objets présents dans la sépulture 49 permettent de démontrer la présence du dépôt d'un ceinturon. Il s'agit d'une part d'une boucle tronconique (4,3 x 3 cm) et d'autre part d'un ferret de ceinture en lancette (7,6 x 2,4 cm). La position de ces derniers par rapport aux objets présents sous-entend que le ceinturon était enroulé autour du fourreau du scramasaxe que nous présenterons par la suite.

La sépulture 57, celle d'une jeune femme adulte, a livré une boucle en fer de forme semi-circulaire avec un ardillon droit (2,9 x 2,3 cm). Elle a été trouvée sur le pubis.

Le fragment de boucle issu de la sépulture masculine 73 (2,1 x 1 cm) est trop petit pour permettre d'en donner la

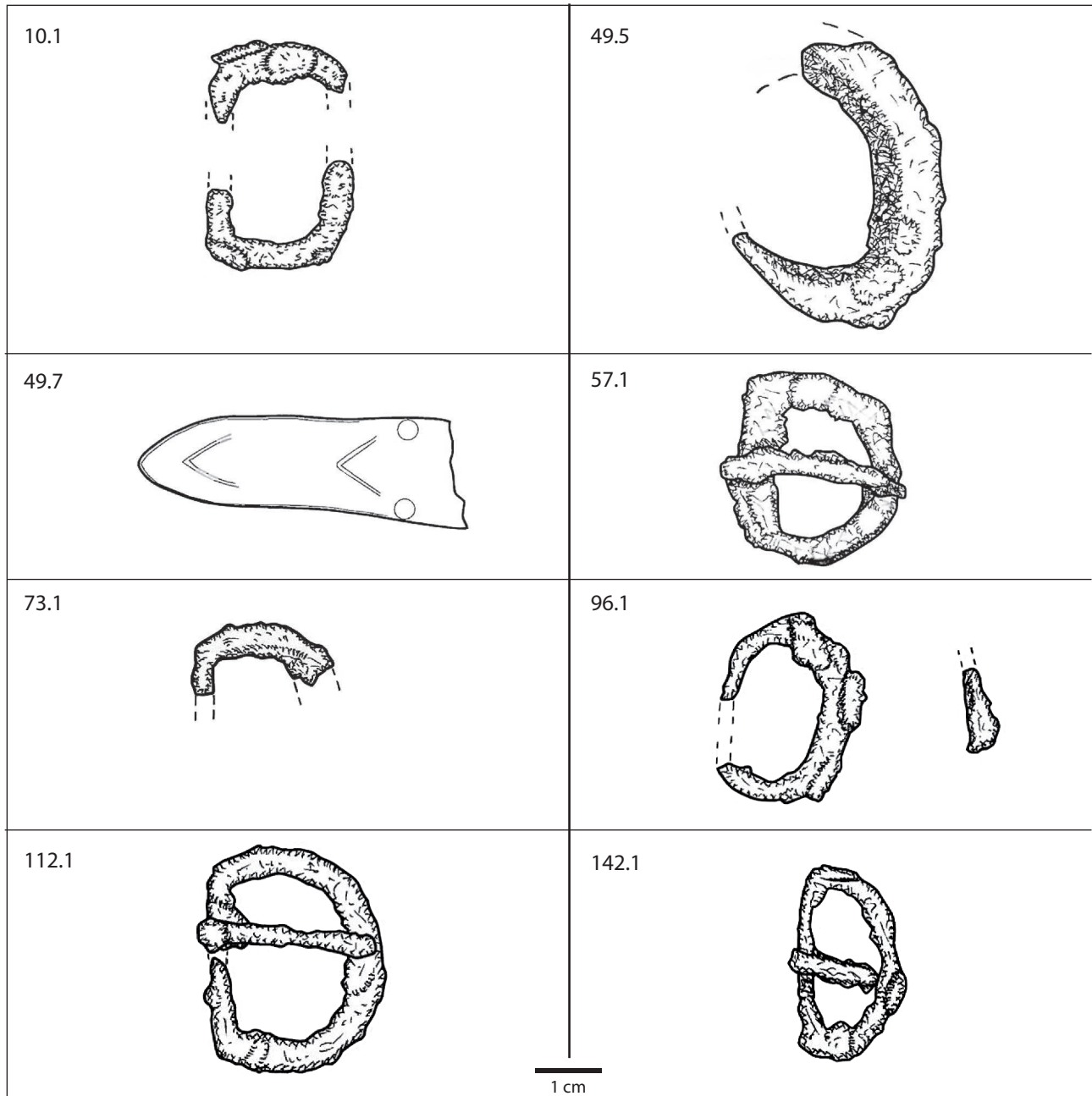


Fig. 12. Boucles et ferrets (Dessins : M. Maury).

forme exacte. Sa position sur la partie proximale du fémur droit suggère, s'il s'agit d'un élément d'une ceinture, que cette dernière se serait déplacée lors de la décomposition du corps.

La boucle ovale (2,90 x 2,10 cm) en fer de la sépulture 96 se situait sur le sacrum.

La sépulture 112 a également livré une boucle de ceinture semi-circulaire (3,4 x 2,7 cm) située sur l'ischion gauche de l'homme inhumé.

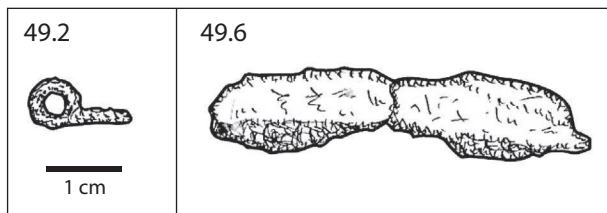
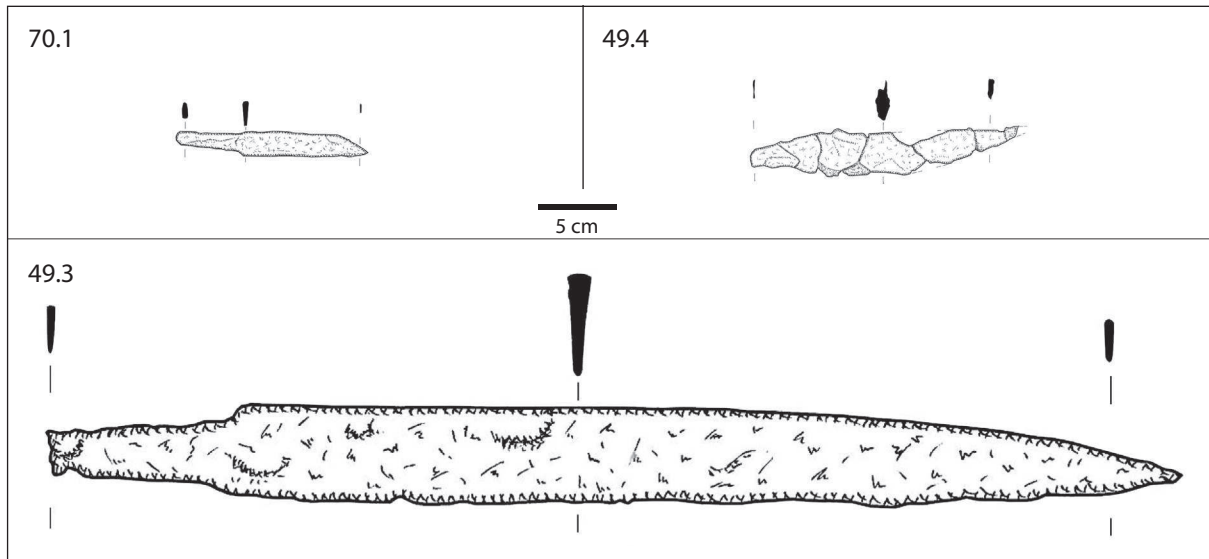
Le sujet immature de la sépulture 142 possédait une boucle en fer ovale à ardillon droit (3,1 x 1,8 cm). La position de cette dernière, sur l'avant-bras gauche, suggère que la ceinture à laquelle se rattache cet élément était déposée et non portée par le défunt.

III.1.2. Les armes ou outils domestiques (fig. 13)

Deux sépultures renfermaient du mobilier attribuable à une fonction domestique.

La sépulture 49 est la seule à avoir livré un scramasaxe. Il était accompagné d'un couteau, d'une boucle de ceinture, d'un ferret et de deux éléments ferreux dont l'état de conservation n'a pas permis d'en proposer la détermination (fig. 14).

Le scramasaxe, à dos courbe, se caractérise par sa grande taille: 61 cm de longueur (48 cm pour la lame et 13 cm pour la soie) pour 5,1 cm de largeur. Il appartient au type 62 des scramasaxes lourds et longs à dos courbe (lame > 45/50 cm) (LEGOUX *et alii*, 2009, p. 17). D'après les typologies mises



▲ Fig. 13. Armes et outils domestiques (dessins : M. Maury).

◄ Fig. 14. Éléments ferreux indéterminés de la sépulture 49 (dessins : M. Maury).

▼ Fig. 15. Parure (dessins : M. Maury).

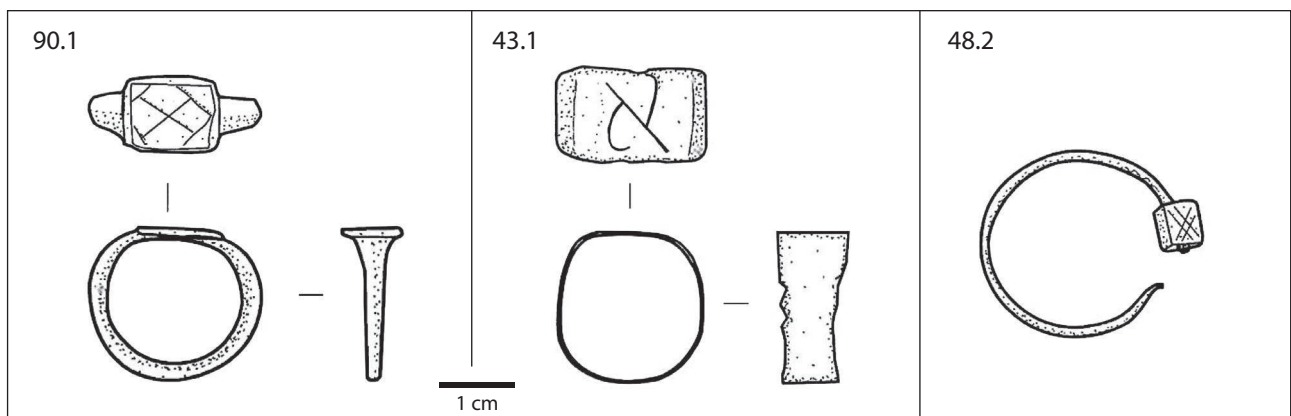
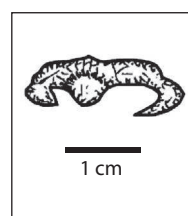
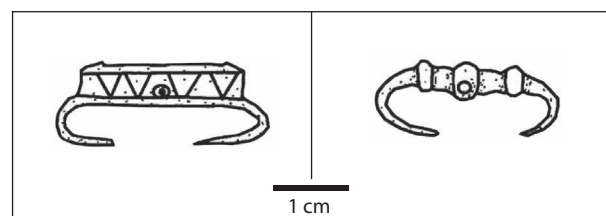


Fig. 16 (à gauche). Agrafes à double crochet en alliage cuivreux des sépultures 115 (à gauche) et 117 (dessins : M. Maury).

Fig. 17 (à droite). Agrafe à double crochet en fer de la sépulture 91 (dessins : M. Maury).



en place par les auteurs de langue allemande, ce scramasaxe est attribuable à la catégorie des *Langsax* (MARTIN, 1991, p. 145; WERNARD, 1998, p. 779; URLACHER *et alii*, 1998, p. 78-79). L'indice de largeur (environ 11 %) s'inscrit dans la variabilité rencontrée à Bulles (entre 11 et 15 %) pour les scramasaxes à dos courbe (LEGOUX, 2011, p. 74). De plus, il se rattache au groupe D de La Grande Oye à Doubs (URLACHER *et alii*, 1998, p. 78). L'indice est toutefois légè-

rement supérieur à celui des *Langsax* d'Allemagne du Sud où il varie entre 6 et 10 % (WERNARD, 1998, p. 781).

En France, il est admis que ce type de scramasaxe apparaît durant la seconde phase du Mérovingien Récent (630/640 – 660/670) et connaît une représentativité chronologique maximale durant le MR3 (660/670 – 700/710) (LEGOUX *et alii*, 2009, p. 54). À Doubs, ce type est rencontré durant les horizons HD1 (entre 640 et 670/680)

et HD2 (670/80 autour de 700) (URLACHER *et alii*, 1998, p. 78). En Allemagne du Sud, l'apparition des *Langsax* ne semble intervenir qu'à partir de 670/680 et leur disparition en contexte funéraire vers 720-730 (BILLOIN *et alii*, 2006, p. 245).

D'après ses dimensions le scramasaxe du Clos II se rapproche de ceux appartenant aux horizons D1 et D2 de Doubs. L'attribution chronologique de la garniture de ceinture présente dans la même sépulture nous permet de proposer une datation durant la période MR2 (630/640 – 660/670).

Le couteau associé au scramasaxe est extrêmement fragmenté. Il possède un dos droit et une lame courbe (15 x 2,4 cm). Bien qu'il s'agisse d'objets peu marqués typologiquement, deux catégories de couteaux ont pu être mises en évidence dans les sépultures féminines de Doubs (URLACHER *et alii*, 1998, p. 175). D'après les dimensions restituées du couteau de la sépulture 49, ce dernier peut être rattaché à la catégorie des couteaux aux plus grandes dimensions dont la lame avoisine 15 cm de long et 2 à 2,5 cm de large. Aucune donnée chronologique ne peut cependant en être déduite.

Les observations effectuées lors de la fouille ont permis de supposer que le couteau était déposé dans un étui adjacent au fourreau, le tout étant attaché à un ceinturon ou baudrier.

Un second couteau, de type différent, a été exhumé de la sépulture 70. Il possède un dos courbe et un tranchant droit (8,7 x 1,5 cm). Il a été déposé au niveau du coude gauche d'un individu adulte de sexe indéterminé.

III.1.3. La parure (fig. 15)

Lors du prélèvement du squelette de la jeune femme de la sépulture 48, une boucle d'oreille en alliage cuivreux a été mise au jour. Sa position, contre le crâne, suppose qu'elle était portée à l'oreille gauche. Son polyèdre massif, décoré de motifs géométriques, rattache cet objet au type 2 défini par D. de Pirey (1990), type courant de 580 à 690.

La femme de la sépulture 43 possédait, en plus d'une garniture de ceinture, une bague en alliage cuivreux à profil en V dont le chaton est orné d'un monogramme simple (S barré). Bien que la bague n'ait pas été retrouvée à la main de la défunte (os des avant-bras et des mains absents), il est tout de même vraisemblable que celle-ci était portée car elle se situait à proximité immédiate du fémur gauche (fig. 9). Il s'agit d'un type (3a défini par HADJADJ, 2007) connu dès l'époque romaine et rencontré durant toute la période mérovingienne.

La femme de la sépulture 90 portait, à la phalange proximale du majeur gauche, une bague à profil sinueux en alliage cuivreux. Le chaton, rectangulaire, est gravé d'une croix de Saint-André entourée d'un losange, le tout dans un cadre rectangulaire. Elle se rattache au type 4a (*ibid.*) dont l'usage est courant durant toute la période mérovingienne. La bague issue de la sépulture 13 de Flostoy en Belgique (*ibid.*, p. 304) possède une forme et un décor extrêmement proches. Elle est datée, de par son contexte, de la fin du VI^e s.

III.1.4. Les agrafes à double crochet (fig. 16 et 17)

L'agrafe en bronze de la sépulture 115 est une agrafe à double crochet dont le dos quadrangulaire possède un décor de chevrons. Un trou est présent en son centre. Des résidus de tissu fixés sur une des faces par l'oxyde suggèrent que cette dernière a permis de maintenir un tissu sous la scapula gauche de la défunte.

La sépulture 117 a elle aussi livré une agrafe à double crochet d'un décor différent du précédent. En effet, il n'est ici plus réalisé au moyen d'incisions mais par moulage. Le corps de l'agrafe possède un dos rond cannelé au centre duquel se trouve une perforation.

Le trou central, présent dans les deux exemplaires dont nous disposons, permettait la fixation d'un lien reliant l'agrafe à une fibule ou à une autre agrafe. En l'absence de chaînette, telle que celles découvertes par exemple dans la sépulture 90 de Jeoffrécourt (MARTIN, 2011, p. 39) ou dans la sépulture 225 de Doubs (URLACHER *et alii*, 1998, p. 126-127), il est probable que ce lien était réalisé avec un matériau organique.

D'un point de vue typo-chronologique, les deux agrafes appartiennent au type 295 (LEGOUX *et alii*, 2009) rencontré à la fin de la période mérovingienne et durant l'époque carolingienne (COLLETER, 2003, p. 135).

La sépulture 91 a livré l'unique exemplaire d'agrafe à double crochet en fer du site (fig. 17). Elle est fortement corrodée et aucune description précise n'est possible. Elle a été retrouvée en bord de fosse. La mauvaise conservation du squelette, limité au crâne et à quelques fragments de diaphyse, ne permet pas de préciser la position de l'agrafe par rapport au défunt et donc d'en déduire son caractère fonctionnel.

III.1.5. Les silex taillés

Sept silex taillés ont été trouvés au sein des sépultures du Clos II. Parmi eux, trois ont été rattachés à des dépôts funéraires.

La pointe de flèche issue de la sépulture 44 est de type armoricain (Chalcolithique) (fig. 10, isolat 44.6). Elle présente la caractéristique d'avoir été retaillée (bords repris par une retouche abrupte). Un dépôt noir y est amalgamé. Associée à un fragment de bracelet, elle se situait vraisemblablement dans une poche ou une aumônière.

La petite lame et la lame à dos cortical de la sépulture 77 semblent, elles aussi, appartenir à un dépôt (fig. 18). La petite lame, déposée contre l'humérus droit d'une femme adulte, présente des traces de réutilisation sur l'une de ses extrémités. Les deux lames sont rattachées respectivement au Mésolithique et au Néolithique final. Ces objets se trouvaient probablement dans une poche ou une aumônière qui n'a pas été conservée.

La présence de mobilier lithique attribué à des périodes anciennes et accompagnant des défunts inhumés au cours de la période mérovingienne est connue. Ainsi, de nombreux auteurs ont déjà signalé ce type de dépôt (AJOT, 1985, p. 64 et p. 68; DEMOLON *et alii*, 2006, p. 202; LEGOUX, 2011, vol. 2 p. 48, p. 86, p. 130 et p. 154; NICE *et alii*,

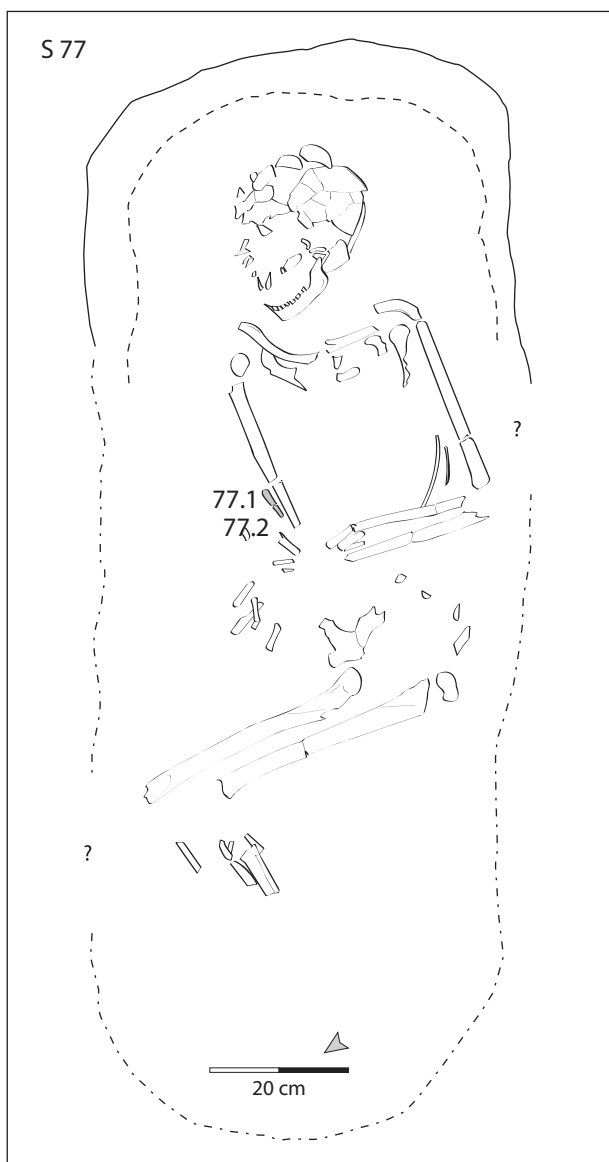


Fig. 18. Plan de la sépulture 77 (DAO : M. Maury et G. Seguin).

2008, p. 285, p. 363, p. 379, p. 384, p. 389, p. 420 et p. 422; PILET, 1994, p. 396 et p. 415). Un certain nombre de ces silex, par l'observation de stigmates de taille « récente » (LE GRAND-METZ, 1931, p. 258) ou par leur association à des briquets en fer (NICE *et alii*, 2008, p. 383 et p. 389), ont pu être attribués à des pierres à briquet. D'autres, tels que ceux exhumés à Hermes (Oise) et retrouvés emmanchés (MILLES-CAMPS, 1879, p. 746), témoigneraient d'une réutilisation d'objets lithiques préhistoriques par les populations mérovingiennes. En ce qui concerne les silex dont la fonction durant la période mérovingienne ne nous est pas connue, il est proposé d'expliquer leur présence au sein de sépultures comme ex-voto (COUTIL, 1912, p. 557) ou comme objets phylactériques ou symboliques (LE GRAND-METZ, 1931, p. 258; PION, 2011, p. 177; TOMASSON *et alii*, 1996, p. 23).

III.1.6. Le bracelet en verre de la sépulture 44 (fig. 10, isolat 44.4)

La sépulture 44 a livré un fragment de bracelet en verre opaque de couleur bleu foncé associé aux divers objets décrits précédemment. Les stries visibles sur son pourtour témoignent de la technique de fabrication de l'objet et nous permettent de le rattacher à la catégorie des bracelets en verre étiré.

Ces types de bracelets sont souvent retrouvés brisés lorsqu'ils sont rattachés à un dépôt funéraire. Ils sont généralement attribués au contenu d'une aumônière (FRIEDLI, 2006, p. 154; PION, 2011, p. 171). V. Friedli (*op. cit.*) les rattache aux bracelets de La Tène C ou D.

III.2 LE MOBILIER EN POSITION REMANIÉE

De nombreux objets ont été trouvés dans les remplissages des sépultures, sans relation directe ou apparente avec le défunt. Il s'agit pour l'essentiel de fragments de céramique intrusifs dont la présence est à mettre en lien avec des pillages ou des perturbations engendrées par les labours. De plus, quatre silex taillés ont été exhumés des comblements des sépultures 23, 116, 124 et 130. Neuf éléments en métal attribuables à des ceintures, de la parure (fig. 19) ainsi qu'une monnaie (fig. 20) sont également dénombrés. Le matériel découvert dans la terre arable lors du décapage mécanique vient compléter ce corpus des objets en position remaniée.

Le remplissage de la sépulture 18 a livré un ferret simple, en fer, linguiforme et étroit (5,2 x 1,1 cm). Ce dernier s'apparente au type 199 (LEGOUX *et alii*, 2009) rencontré durant les phases MA1 à MR1 (470/480 à 630/640).

La sépulture 27, une sépulture secondaire, possédait dans son comblement une boucle en fer dépourvue d'ardillon (3,3 x 2,2 cm).

La sépulture 63 renfermait dans son remplissage une bague ouverte (ouverture observable au dos du chaton) en alliage cuivreux et profil en V (2,3 cm de diamètre). Son décor se limite à une carène du jonc. Le port de ce type de bague (type 3a de HADJADJ, 2007) est connu durant toute la période mérovingienne.

La sépulture 41-42, elle aussi secondaire, contenait dans son comblement un fragment de plaque triangulaire festonnée en fer et à trois bossettes (dimensions conservées : 6,6 cm x 3,5 cm). La radiographie a mis en évidence un décor damasquiné composé d'un placage en argent sur fond de quadrillage. Le thème du décor se décline autour d'une frise centrale encadrée d'un entrelacs zoomorphe. Ces indices permettent de proposer une attribution durant les phases MR2 à MR3 (630/640 à 700/710). À cet objet s'ajoute un bronze rème³ frappé (fig. 20). Ce genre de

3. RÈMES, bronze à la légende REMO/REMO, classe A1, 57/52 – 35/30 avant J.-C.

REMO

Trois bustes drapés, accolés à g.

REMO

Victoire ailée, tenant un fouet et les rênes, dans un bige au galop à g.

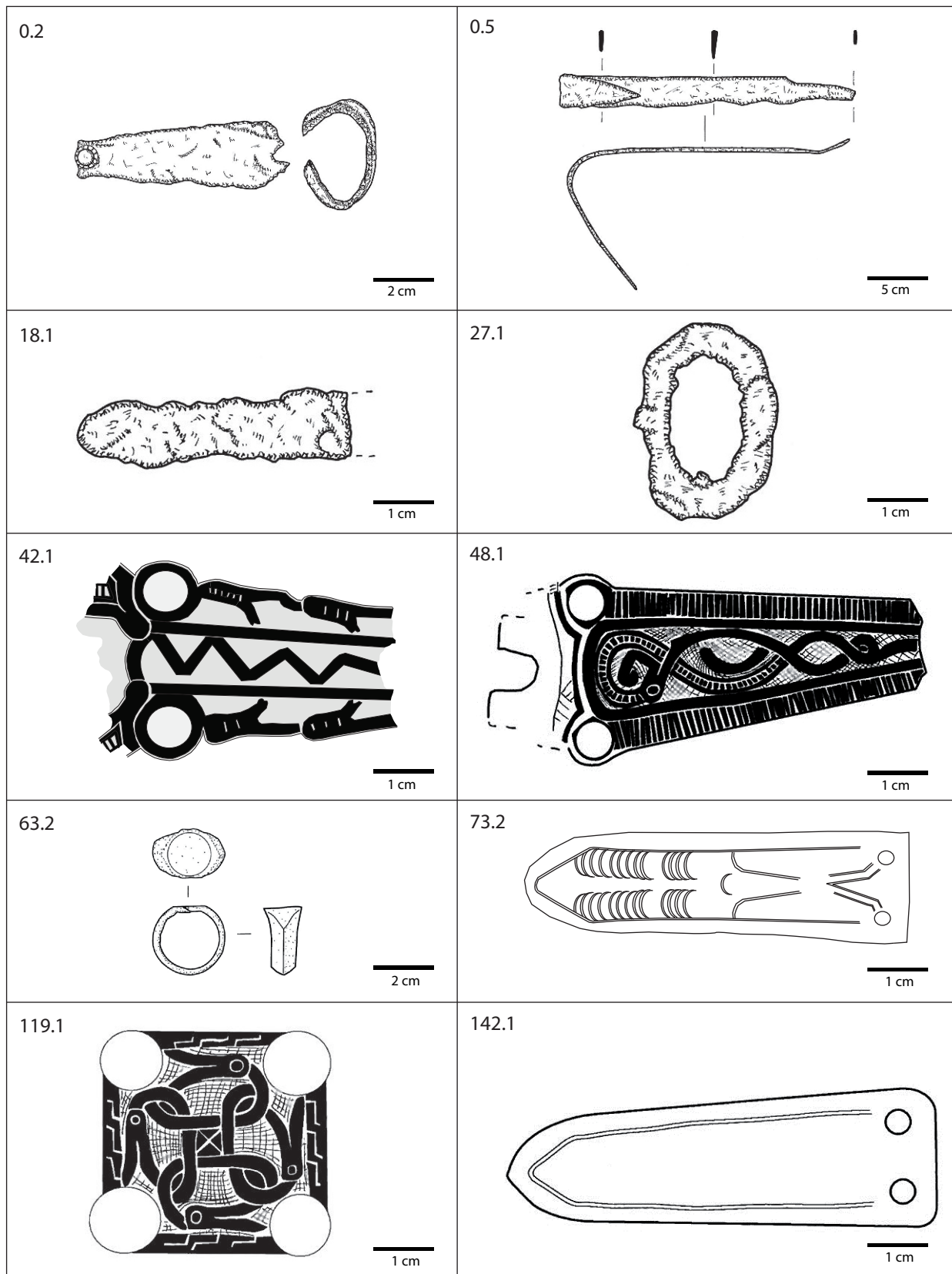


Fig. 19. Mobilier métallique du remplissage des sépultures (dessins : M. Maury).

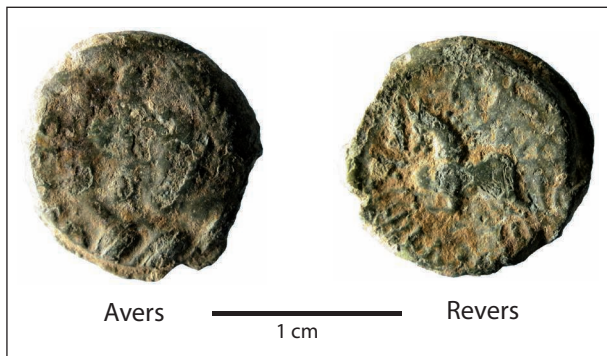


Fig. 20. Monnaie gauloise découverte dans la sépulture 41-42-141 (photographie J.-M. Doyen).

découverte dans un tel contexte est relativement inhabituel : les Mérovingiens, lors de leur réutilisation à des fins prophylactiques ou décoratives de monnaies gauloises, donnent leur préférence aux monnaies coulées. Chez les Rèmes, ce rapport s'établit à 85 % en faveur des potins (77 monnaies gauloises réparties sur 24 nécropoles)⁴.

Le comblement de la sépulture 48 a livré une plaque incomplète en fer (dimensions conservées : 7,80 x 2,80 cm), longue et étroite, dont la radiographie a mis en évidence la présence d'un décor damasquiné mélangeant entrelacs et motif animalier. Sa forme (type 155 de LEGOUX *et alii*, 2009) et son décor indiquent une attribution aux phases MR2 et MR3 (630/640 à 700/710).

Un ferret en lancette en fer (6,78 x 2,12 cm), avec un décor damasquiné, a été exhumé de la sépulture 73. Ce type de ferret n'est rencontré que rarement durant la phase MR3 (660/670 à 700/710) (LEGOUX *et alii*, *op. cit.*) et semble donc être l'un des objets les plus récents du site.

La sépulture 119 a livré, au sein de son remplissage, une plaque dorsale en fer globalement carrée (4,30 x 3,90 cm) possédant un décor damasquiné de monstres entrelacés (style animalier II). Elle est datée de la phase MR2 (630/640-660/670) par son décor et ses dimensions (URLACHER *et alii*, 1998, p. 153).

Le ferret issu du comblement de la sépulture 142 est en fer (7,6 x 2,4 cm), en lancette, avec un décor damasquiné. Du même type que celui de la sépulture 73, il n'est que rarement rencontré durant la dernière phase de la période mérovingienne.

Parmi les objets découverts lors de la phase de décapage de la terre arable, deux sont attribués à la période mérovingienne. Une plaque-boucle en fer, à trois bossertes et à extrémité en queue d'aronde (7,60 x 2,30 cm), se rattache au type 155 (LEGOUX *et alii*, 2009) attribué aux phases MR2 et MR3 (630/640-700/710).

Un scramasaxe ployé a également été exhumé lors du décapage. Aucune rainure n'a été observée sur la lame. Cette dernière a été ployée avant que la corrosion ne commence,

ce qui suggère que cette action a eu lieu avant la mise en terre de l'objet et qu'elle est intentionnelle.

Les dimensions du scramasaxe, sa masse (61 x 4,1 cm ; 719 g) et son indice de largeur (8 %) le rattachent, tout comme celui de la sépulture 49, à la catégorie des *Langsax* des typologies allemandes (MARTIN, 1991, p. 145 ; WERNARD, 1998, p. 779). Il est également comparable à ceux découverts à Doubs durant les horizons HD1 (entre 640 et 670/680) et HD2 (670/80 autour de 700) (URLACHER *et alii*, 1998, p. 78).

IV. DISCUSSION AUTOUR DU MOBILIER

LE PORT DE LA CEINTURE

Seules trois boucles attribuées à une ceinture portée et possédant un ardillon ou se rattachant à une garniture peuvent permettre d'observer la manière dont était portée la ceinture.

La sépulture 43 a livré, comme nous l'avons dit précédemment, une garniture de ceinture composée d'une plaque, d'une boucle sans ardillon et d'une contre-plaque. Malgré l'absence d'ardillon, l'observation de cette garniture montre que la ceinture était portée boucle orientée vers la droite. *A contrario*, la boucle de la sépulture 49 était dirigée vers la gauche (fig. 9). L'observation de la position de l'articulation ardillon/boucle de la boucle issue de la sépulture 57 permet de supposer que la ceinture était également portée boucle vers la gauche (fig. 21).

L'orientation de la boucle de ceinture apparaît comme un élément rarement développé dans les diverses publications de matériel. Il semble cependant intéressant de comprendre dans quelle mesure il existe une variabilité dans le port de la ceinture au cœur d'une pratique funéraire spécifique et bien documentée. N'ayant que trois témoins de cette caractéristique il nous est difficile d'en proposer une interprétation ; nous ne pouvons que constater que les deux positions sont présentes et qu'elles ne semblent pas être fonction du sexe du défunt (les sépultures 43 et 49 étant des sépultures de femmes).

Sophie Lerenter, dans sa thèse sur les plaques-boucles en bronze de style aquitain (LERENTER, 1991, p. 83), observe que la position la plus souvent rencontrée devait être la boucle orientée de gauche à droite (plaque à gauche, boucle à droite). Cette observation s'appuie entre autres sur la présence de décors figurés possédant un sens de lecture ainsi que sur des traces d'usure présentes au niveau inférieur de la boucle (lanière de cuir de la ceinture retombant vers le bas). Les plaques-boucles dont l'orientation est plaque à droite et boucle à gauche font alors figure d'exception. Elle suggère que cette variabilité dans le port des ceintures puisse être expliquée par la présence de modes locales, par « la fantaisie du propriétaire » ou encore par le fait que le porteur pouvait être droitier ou gaucher (*ibid.*, p. 84).

Ces interprétations sont cependant à nuancer dans la mesure où nous ne disposons pas toujours d'éléments attestant de la similitude entre le « costume » de la vie courante et celui qui accompagnait le défunt dans sa sépulture.

Ae: 2,36 g ; 11 ; 14,4 mm ; usure 5 ; 2 attaques (11h/4-5h). SCHEERS, 1983, n° 146 et pl. XVIII, n° 519-520 ; DELESTRÉE, TACHE, 2008, 593 ; DEPEYROT, 2005, p. 57-65, n° 24 ; DOYEN, 2010, p. 80-84 : classe A1.
4. Informations J.-M. Doyen.

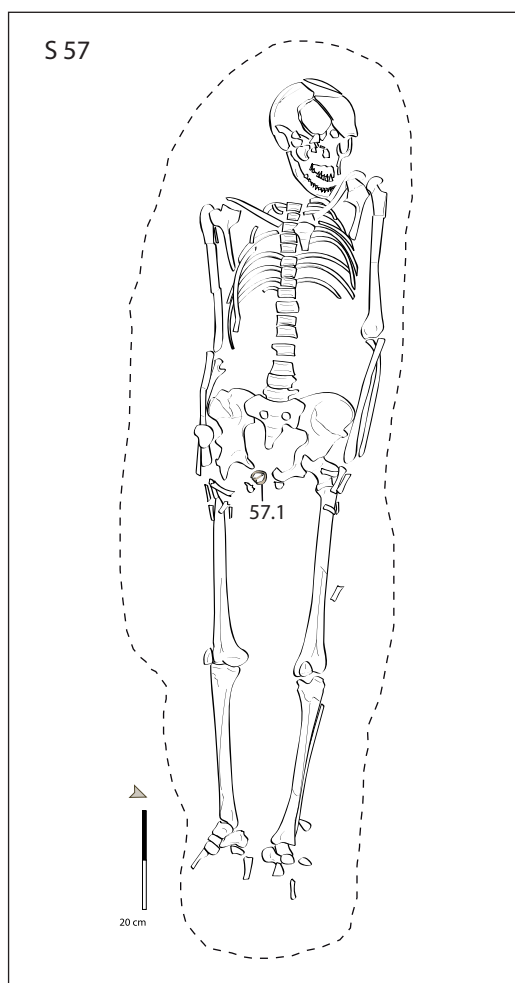


Fig. 21. Plan de la sépulture 57.

LA POSITION DES DÉPÔTS DANS LES SÉPULTURES

Les cinq dépôts recensés au « Clos II » déterminent des gestes funéraires bien distincts.

Trois d'entre eux (sépultures 70, 77 et 142) se caractérisent par la présence d'objets à proximité immédiate de l'un des bras de l'individu. Ainsi, la sépulture 77 a livré deux lames en silex, vraisemblablement situées dans une poche ou une aumônière, déposée contre l'humérus droit de la défunte, tandis qu'un petit couteau a été recueilli sous le coude gauche de l'individu de la sépulture 70. De même, une boucle de ceinture a été recueillie sur l'avant-bras gauche du défunt de la sépulture 142. Bien que les objets soient très régulièrement rencontrés au niveau des membres inférieurs des inhumés ou au niveau de l'abdomen, probablement fixés à la ceinture, il semble tout de même assez courant, au vu des diverses publications de nécropoles mérovingiennes, de trouver des objets tels que des couteaux déposés sous les bras des défunts. Ainsi, les nécropoles de Curtil-sous-Burnand (sépultures 85, 129, etc.) (AJOT, 1985, p. 74, p. 79, etc.), de Bulles (sépultures 239, 373) (LEGOUX, 2011, vol. 2 p. 60 et p. 90) et de Jeoffrécourt (sépultures 249C, 481B) (MARTIN, 2011, p. 270 et p. 364) en offrent quelques exemples.

La sépulture 44 possédait, comme nous l'avons indiqué au préalable, un ensemble d'objets (éléments de ceinture, silex et fragment de bracelet en verre) situé à proximité de l'épaule droite du défunt (fig. 11). Cette position de dépôt est notamment documentée par la sépulture 322 de Jeoffrécourt (MARTIN, *op. cit.*, p. 302 et p. 304).

Le dernier dépôt, rattaché à la sépulture 49 (fig. 9), se distingue des précédents. Le regroupement d'objets entre le crâne et la paroi de la sépulture 49 ou à proximité immédiate du crâne est un phénomène fréquemment observé dans les nécropoles mérovingiennes. De nombreux exemples de dépôts d'armes accompagnés d'autres objets sont ainsi documentés à cet emplacement. Cependant, ce type de dépôt ne concerne pas uniquement l'armement puisqu'il semble que le dépôt de ceinture seule ou accompagnée y soit le plus fréquent (URLACHER *et alii*, 1998, p. 224). Ce geste funéraire est parfois rapproché de la pratique consistant « à surélever le crâne ou à le caler par des pierres » (GUILLAUME, LEFEVRE, 2010, p. 98). Dans la sépulture 255 de Goudelancourt-lès-Pierrepont un amas de divers objets, dont un scramasaxe, a été retrouvé sous et derrière le crâne. Les auteurs y avancent l'hypothèse d'un dépôt localisé derrière le crâne afin d'« échapper aux piliers » (NICE *et alii*, 2008, p. 422). La sépulture 42 d'Haudricourt a elle aussi livré un dépôt à la localisation similaire où un scramasaxe est accompagné d'une plaque-boucle et de contre-plaques, de boucles et de divers objets (MANTEL *et alii*, 1994, p. 232 et p. 235). De même, les sépultures 276 et 309 de Jeoffrécourt possédaient respectivement un couteau en fer accompagné d'une boucle et un scramasaxe avec un couteau et une plaque-boucle, disposés perpendiculairement au défunt, à l'arrière du crâne (MARTIN, *op. cit.*, p. 278, p. 281, p. 292 et p. 297). Bien que le squelette de la sépulture 441A de Doubs ne soit pas conservé, un scramasaxe accompagné d'éléments de fourreau, d'une garniture de ceinture et du contenu d'une aumônière, a été trouvé à l'emplacement présumé du crâne et placé perpendiculairement à l'axe de la tombe (URLACHER *et alii*, 1998, p. 224 et p. 341). La tombe 143 de Riaz-Tronche-Bélon (Suisse) a livré un ensemble funéraire comparable à celui de la sépulture 441A de Doubs (*ibid.*, p. 224). Malgré une localisation différente (sur le ventre), un scramasaxe est également déposé perpendiculairement au corps du défunt de la sépulture 164 de la nécropole suisse d'Elgg-Ettenbühl (WINDLER, 1989, p. 182). Ce phénomène de dépôt localisé est généralement observé dans des inhumations habillées, principalement masculines, dès le VI^e s. ainsi qu'au début du VII^e s. (URLACHER *et alii*, 1998, p. 224).

LA PRÉSENCE D'UN SCRAMASAXE DANS UNE SÉPULTURE FÉMININE (?) : LE CAS DE LA SÉPULTURE 49

Du fait de la mauvaise conservation de l'os coxal, l'individu de la sépulture 49 n'a pu être sexé par diagnose sexuelle primaire (BRUZEK, 2002). Cependant, l'importance de l'échantillon anthropologique et le caractère très marqué du dimorphisme sexuel dans cette population nous a permis de mettre en place une diagnose sexuelle secondaire basée

sur les différences de robustesse du squelette postcrânien entre les sexes (MURAIL *et alii*, 1999). Le seuil d'acceptation de la diagnose sexuelle secondaire a été porté à 95 % de manière à gagner en fiabilité. Du fait de son extrême gracilité, le sujet de la sépulture 49 a été classé sans ambiguïté dans le groupe des individus de sexe féminin. Cette détermination du sexe peut être considérée comme fiable sans être absolument infaillible.

La présence d'un scramasaxe au sein d'une sépulture féminine n'est pas sans poser problème. Ainsi, ce type d'objet est généralement associé à des sépultures masculines, comme peuvent en témoigner de nombreuses découvertes (DEGOBERTIÈRE *dir.*, 2011, p. 81 ; TRUC, 2008, p. 52 ; DESBROSSE-DEGOBERTIÈRE *dir.*, 2010, p. 30 ; DESBROSSE-DEGOBERTIÈRE, BONNABEL *dir.*, 2010, p. 45-46 ; PARESYS, 2010, p. 47, pour ne citer que quelques exemples récents). De rares cas de sépultures féminines renfermant un scramasaxe sont cependant documentés (URLACHER *et alii*, 1998, p. 266 et p. 278 ; GUILLAUME, LEFEBVRE, 2010, p. 310 et 313).

Le squelette découvert dans la sépulture 49 est perturbé dans sa partie haute où l'ensemble du thorax a disparu, ne laissant que quelques fragments de crâne. Lors de la fouille, les limites de creusement n'ont pu être mises en évidence. Néanmoins, la position du crâne par rapport au reste du squelette (fig. 7) suggère qu'il s'agit d'un seul et unique individu. Un pillage localisé peut être envisagé.

Aucun ossement attribuable à un second individu n'a été trouvé dans le comblement de la sépulture 49. De plus, les tombes les plus proches sont toutes attribuées à des individus immatures et ne présentent pas d'indices de perturbations. De ce fait, l'hypothèse d'un scramasaxe ayant été associé à une sépulture masculine puis secondairement déposé dans une sépulture féminine ne peut être ici retenue. En revanche, l'hypothèse d'un lien entre le scramasaxe déposé en position non fonctionnelle, mais lié à la pratique funéraire, et cet individu déterminé féminin est très probable.

LE REMPLOI D'OBJETS DANS LES SÉPULTURES MÉROVINGIENNES

Les sépultures 41-42-141, 44 et 77 témoignent toutes trois d'une pratique funéraire régulièrement observée dans les nécropoles mérovingiennes, consistant dans le remploi d'objets ayant appartenu à des populations antérieures. La sépulture secondaire 41-42-141 possédait une monnaie gauloise en bronze tandis que la sépulture 77 a livré, dans une poche ou aumônière, deux lames de silex attribuées au Mésolithique et au Néolithique final. De même, une pointe de flèche en silex (Chalcolithique) et un fragment de bracelet en verre (La Tène C ou D) étaient vraisemblablement regroupés dans une poche ou aumônière déposée dans la sépulture 44.

De nombreuses nécropoles mérovingiennes témoignent, entre autres, du remploi de mobilier préhistorique, protohistorique ou romain. Les quelques cas examinés en Belgique (PION, 2011, p. 166 et 2012, p. 48) présentent l'intérêt d'associer parfois de petits objets en matériaux

divers à d'autres objets, complets ou non, datés de périodes antérieures. L'attrait des populations mérovingiennes pour les objets appartenant aux populations antérieures semble particulièrement marqué par le remploi ou la récupération de fragments de bracelets en verre. Ce type de réutilisation nous amène alors à nous interroger, comme le suggère Constantin Pion (PION, 2011, p. 165), sur l'intérêt des populations mérovingiennes vis-à-vis des vestiges matériels des populations antérieures.

ÉVOLUTIONS ET INFLUENCES

Globalement, le mobilier issu des sépultures se résume, au « Clos II », à la présence d'un unique objet souvent témoin du port ou du dépôt d'une ceinture (ou baudrier) et quelques fois à la présence d'un élément de parure. Le matériel recueilli est bien connu en Gaule mérovingienne et apparaît alors comme le témoin de la diffusion de modes vestimentaires. Les éléments de ceintures, comme ceux issus de la sépulture 44, sont des objets couramment rencontrés dans le monde franc. L'utilisation de décors damasquinés sur les garnitures de ceintures des sépultures 43 et 49, ainsi que sur les objets issus des sépultures 42, 48 et 119, témoigne de la pérennité du savoir-faire des artisans orientaux et/ou de sa transmission aux populations installées en Gaule.

La présence, dans la sépulture 43, d'une garniture de ceinture de type B, caractéristique de la *Burgundia* (GAILLARD de SÉMAINVILLE, 1980, p. 112) est à mettre en parallèle avec la situation géographique de la nécropole, aux franges de cette région. Cette découverte vient donc alimenter la carte de répartition de ces plaque-boucles qui n'ont que très peu été diffusées à l'extérieur (*ibid.*).

CONCLUSION

La nécropole du Clos II à Buchères a connu une période d'occupation relativement longue, du VI^e au X^e siècle, qui peut être estimée entre 320 et 450 ans. Sa fouille a été exhaustive et a livré les restes ostéologiques d'une population au profil démographique naturel. En considérant les 151 sépultures mises au jour sur le site, une fréquence moyenne d'une inhumation tous les deux à trois ans peut ainsi être estimée. Cette estimation se doit néanmoins d'être sensiblement majorée par les décès des très jeunes enfants, sous-représentés sur le site, peut-être du fait d'une moindre profondeur d'inhumation et de leur destruction par les labours. Quoiqu'il en soit, la nécropole de Buchères apparaît comme le site funéraire d'une population peu nombreuse, peut-être deux ou trois familles élargies. Ce groupe d'individus apparaît socialement défavorisé. D'une part, les éléments d'architecture funéraire sont très modestes ; aucun sarcophage n'a été découvert sur le site alors qu'ils sont bien représentés dans les nécropoles contemporaines des environs (CRÉTÉ-PROTIN, 1993), en particulier aux abords du monastère d'Isle-Aumont situé à seulement 2 km. D'autre part, le bilan bucco-dentaire des individus inhumés dévoile une population présentant de

grandes carences nutritionnelles et une hygiène précaire. Le croisement des données biologiques et des pratiques funéraires livre l'image d'un groupe restreint et relégué au bas de l'échelle sociale. Ses membres ne disposaient vraisemblablement pas des moyens nécessaires ou du statut social suffisant pour privilégier une inhumation dans la prestigieuse aire funéraire d'Isle-Aumont, pourtant si proche.

L'ensemble des objets découverts dans les sépultures témoigne de la pratique de l'inhumation habillée ainsi que du dépôt de mobilier destiné à accompagner le défunt dans sa tombe. L'inhumation habillée se caractérise par la présence d'éléments de ceinture (garnitures ou boucles). Des petits objets regroupés au niveau de la ceinture, tels que des silex, suggèrent le port d'une aumônière (ou poche) accrochée au vêtement. Quelques éléments de parure, deux bagues et une boucle d'oreille, viennent agrémenter la tenue des défunts. La pratique du dépôt est également documentée et ne concerne ici que des éléments de ceinture ainsi que des outils domestiques et/ou des armes.

La grande majorité du matériel confirme, par sa simplicité et les matériaux utilisés, le rattachement de la population à un milieu modeste. Cependant, les défunts des sépultures 43 et 49 possèdent des garnitures de ceinture aux riches décors damasquinés supposant leur appartenance à un groupe plus aisé.

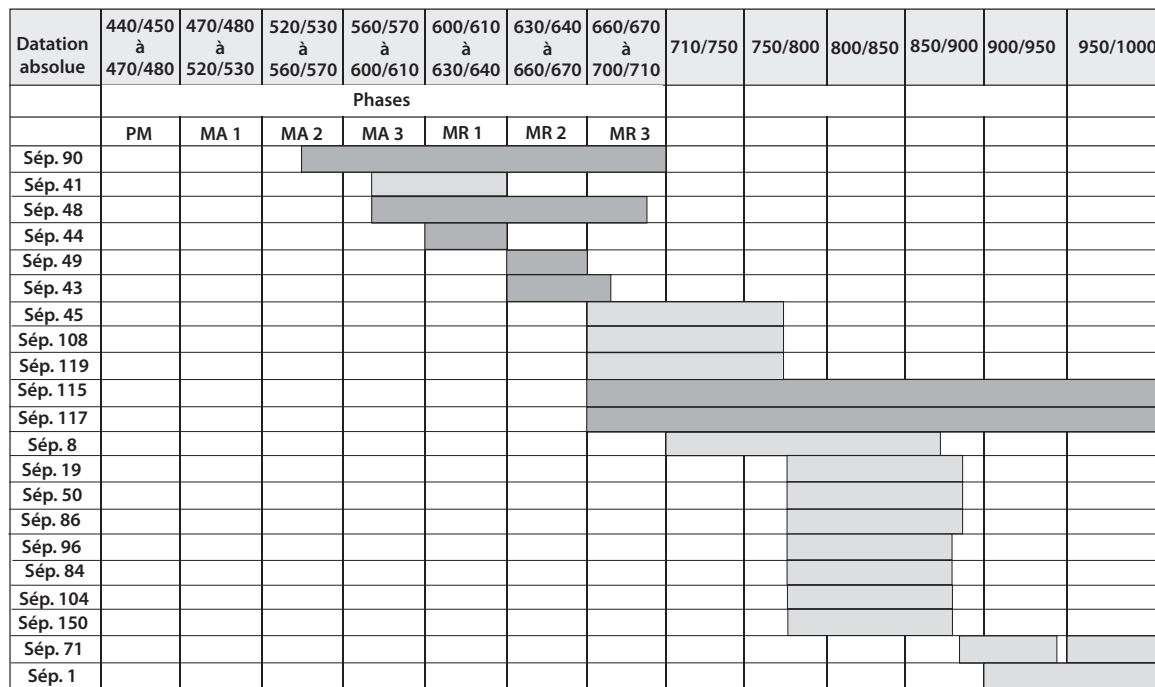
L'étude du mobilier de ces deux sépultures a également permis d'apporter de nouvelles données. Ainsi, la garniture

issue de la sépulture 43 complète la carte de répartition de ce type d'objet très peu diffusé à l'extérieur de la *Burgundia*. De plus, l'association scramasaxe/femme, observée dans la sépulture 49, s'oppose à la norme.

Le mobilier du Clos II est peu varié en comparaison de ce qui est observé dans les nécropoles mérovingiennes du nord et de l'est de la Gaule. En effet, les objets usuels fréquemment rencontrés (couteaux, verrerie, etc.) sont peu ou pas représentés dans cette nécropole.

L'étude typo-chronologique du mobilier funéraire permet de proposer quelques jalons chronologiques en ce qui concerne l'utilisation de l'aire funéraire. Ces données viennent compléter les datations radiocarbone réalisées sur quatorze individus (fig. 22). Le mobilier funéraire est ainsi observé dans les sépultures des phases MA2 (520/530 à 560/570) à MR3 (660/670 à 700/710) et éventuellement dans des sépultures carolingiennes (sépultures 115 et 117). L'utilisation de la nécropole durant la période carolingienne est essentiellement documentée par les datations radiocarbone.

Bien que la population concernée appartienne à un groupe modeste, nous pouvons supposer que l'absence de mobilier funéraire dans un grand nombre de sépultures peut être corrélée avec l'abandon progressif de l'inhumation habillée. Cet abandon est généralement mis en lien avec la christianisation des campagnes et l'action de l'Église qui prône l'humilité face à la mort.



■ Datations radiocarbone calibrées à 1 σ
 ■ Attribution chronologique par le mobilier

Fig. 22. Tableau chronologique des sépultures datées par radiocarbone et par leur mobilier.

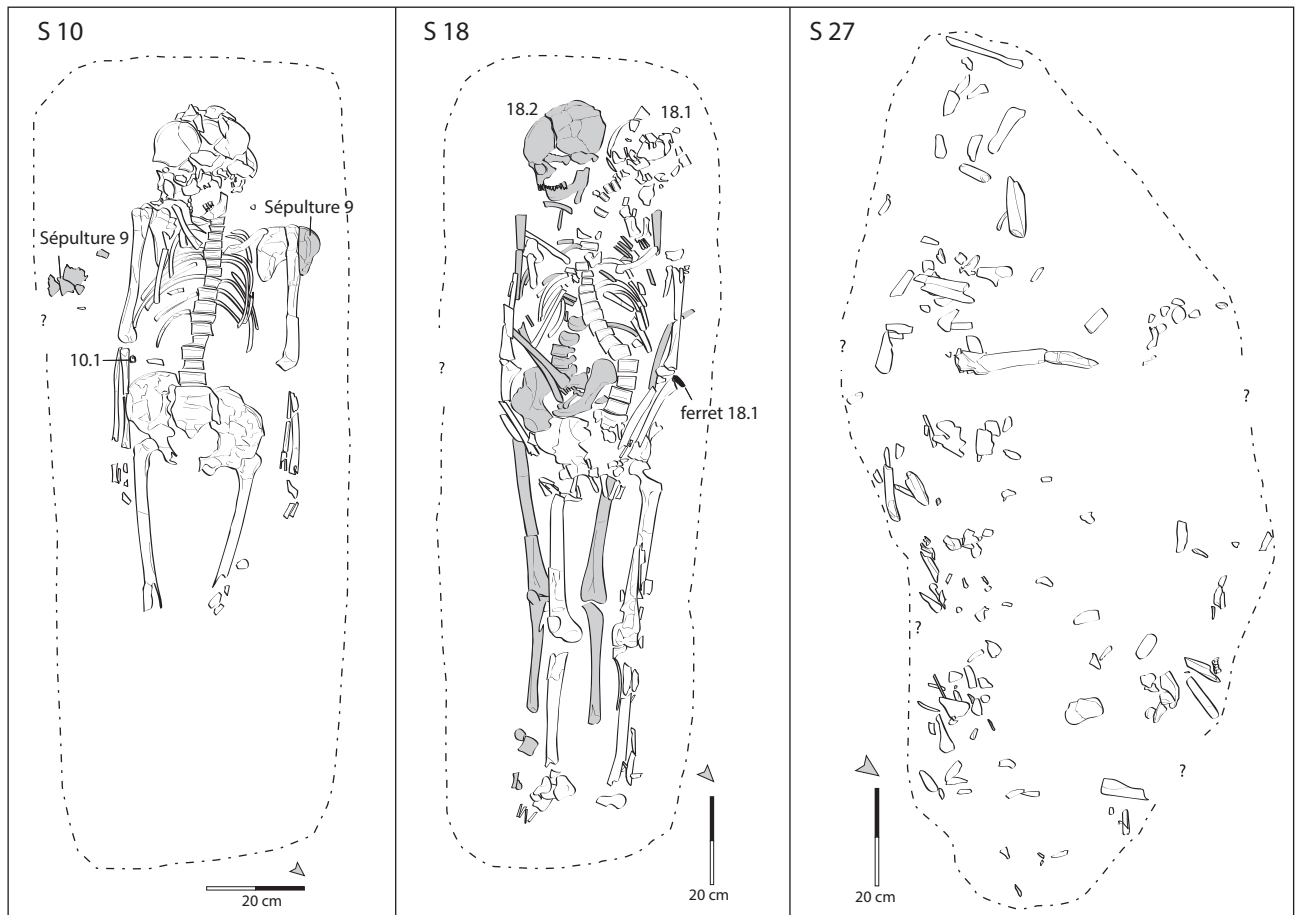


Fig. 23. Plans des sépultures 10, 18.1 et 27 (DAO : M. Maury et G. Seguin).

CATALOGUE DES SÉPULTURES POSSÉDANT DU MOBILIER FUNÉRAIRE

Dimensions maximales exprimées : longueur x largeur sauf mentions contraires.

Sépulture 10 (fig. 23)

Fosse aux dimensions inconnues, recoupée dans sa partie nord-est, orientation : 242°

Sexe anthropologique : homme

Âge : adulte âgé

Mobilier : 10.1. Fragments d'une boucle rectangulaire en fer (dimensions estimées : 3 x 2,3 cm)

Sépulture 18.1 (fig. 23)

Fosse aux dimensions inconnues, orientation : 242°

Sexe anthropologique : homme

Âge : adulte

Mobilier : 18.1. Ferret en fer (5,2 x 1,1 cm)

Sépulture 27 (fig. 23)

Fosse irrégulière d'environ 1,20 x 1 m

Sexe anthropologique : deux hommes

Âge : deux adultes dont un âgé

Mobilier : 27.1. Boucle ovale en fer (3,3 x 2,2 cm)

Sépulture 34 (fig. 24)

Fosse aux dimensions inconnues

Sexe anthropologique : indéterminé

Âge : adolescent ou adulte

Mobilier : 34.1. Fragments d'une boucle ovale en fer (dimensions estimées : 2,8 x 2,3 cm)

Sépulture 40 (fig. 24)

Fosse aux dimensions inconnues, orientation : 285°

Sexe anthropologique : femme

Âge : adulte âgé

Mobilier : 40.1. Plaque en fer indéterminée (4,4 x 1,5 cm)

Sépulture 41-42-141 (fig. 24)

Fosse irrégulière d'environ 1,80 x 1,10 m

Sexe anthropologique : deux hommes et un individu indéterminé

Âge : trois adultes dont un âgé

Mobilier : 41.1. Monnaie : bronze rème frappé

41.2. Objet en fer indéterminé (2,3 x 2,1 cm)

42.1. Fragment d'une plaque triangulaire en fer, à contour festonné et à trois bossètes, décor damasquiné présent (dimensions conservées : 6,6 x 3,5 cm)

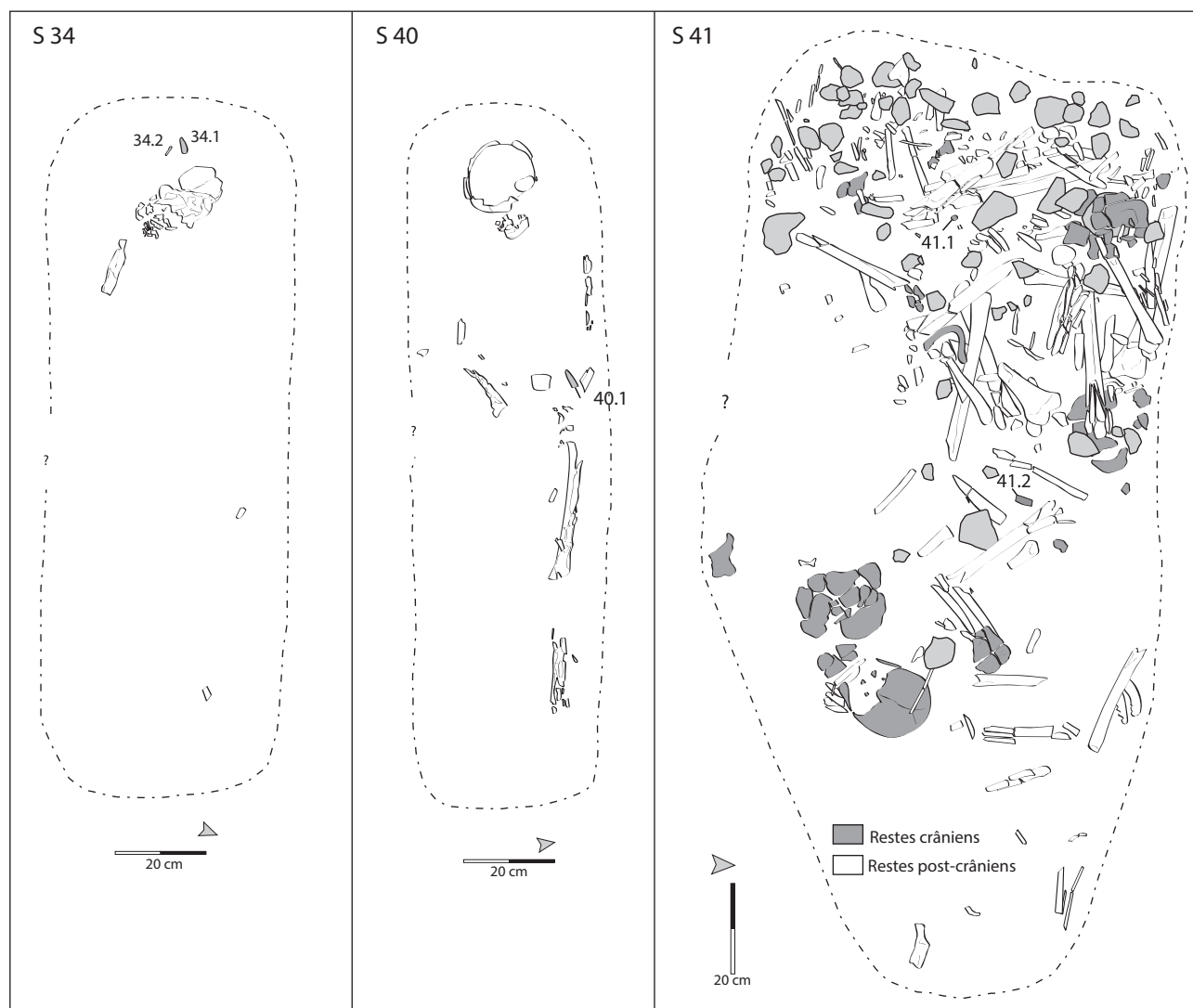


Fig. 24. Plans des sépultures 34, 40 et 41 (DAO: M. Maury et G. Seguin).

Sépulture 43 (fig. 9)

Fosse aux dimensions inconnues, orientation : 254°

Sexe anthropologique: femme

Âge: adolescent ou adulte

Mobilier: 43.1. Bague à profil en «V», en alliage cuivreux (diamètre moyen: 1,9 cm)

43.2 Garniture de ceinture en fer composée d'une plaque rectangulaire à quatre bossettes, d'une boucle massive tronconique sans ardillon et d'une contre-plaque rectangulaire à quatre bossettes. Décor damasquiné présent sur les trois éléments (plaque: 12 x 7 cm; contre-plaque: 8 x 4 cm; boucle: 8,1 x 4,8 cm)

Sépulture 44 (fig. 11)

Fosse aux dimensions inconnues, orientation : 245°

Sexe anthropologique: homme

Âge: adulte

Mobilier: 44.1. Contre-plaque triangulaire, en alliage cuivreux, à trois bossettes (5,8 x 2,4 cm)

44.2. Plaque dorsale triangulaire, en alliage cuivreux, à trois bossettes (3 x 2 cm)

44.3. Fragment d'une boucle ovale en alliage cuivreux (dimensions estimées: 3,7 x 3,2 cm)

44.4. Fragment de bracelet en verre (2,5 x 0,6 cm de section)

44.5. Plaque ronde, en alliage cuivreux, à trois bossettes (3,9 x 3,3 cm)

44.6. Pointe de flèche de type armoricain, en silex (2,5 x 1,9 cm)

Sépulture 48 (fig. 25)

Fosse aux dimensions inconnues, orientation : 255°

Sexe anthropologique: femme

Âge: adulte jeune

Mobilier: 48.1. Fragment d'une plaque-boucle en fer, à deux bossettes et extrémité en queue d'aronde (7,8 x 2,8 cm)

48.2. Boucle d'oreille, en alliage cuivreux, à polyèdre massif (anneau: 2,5 cm de diamètre; polyèdre: 0,5 cm de côtés)

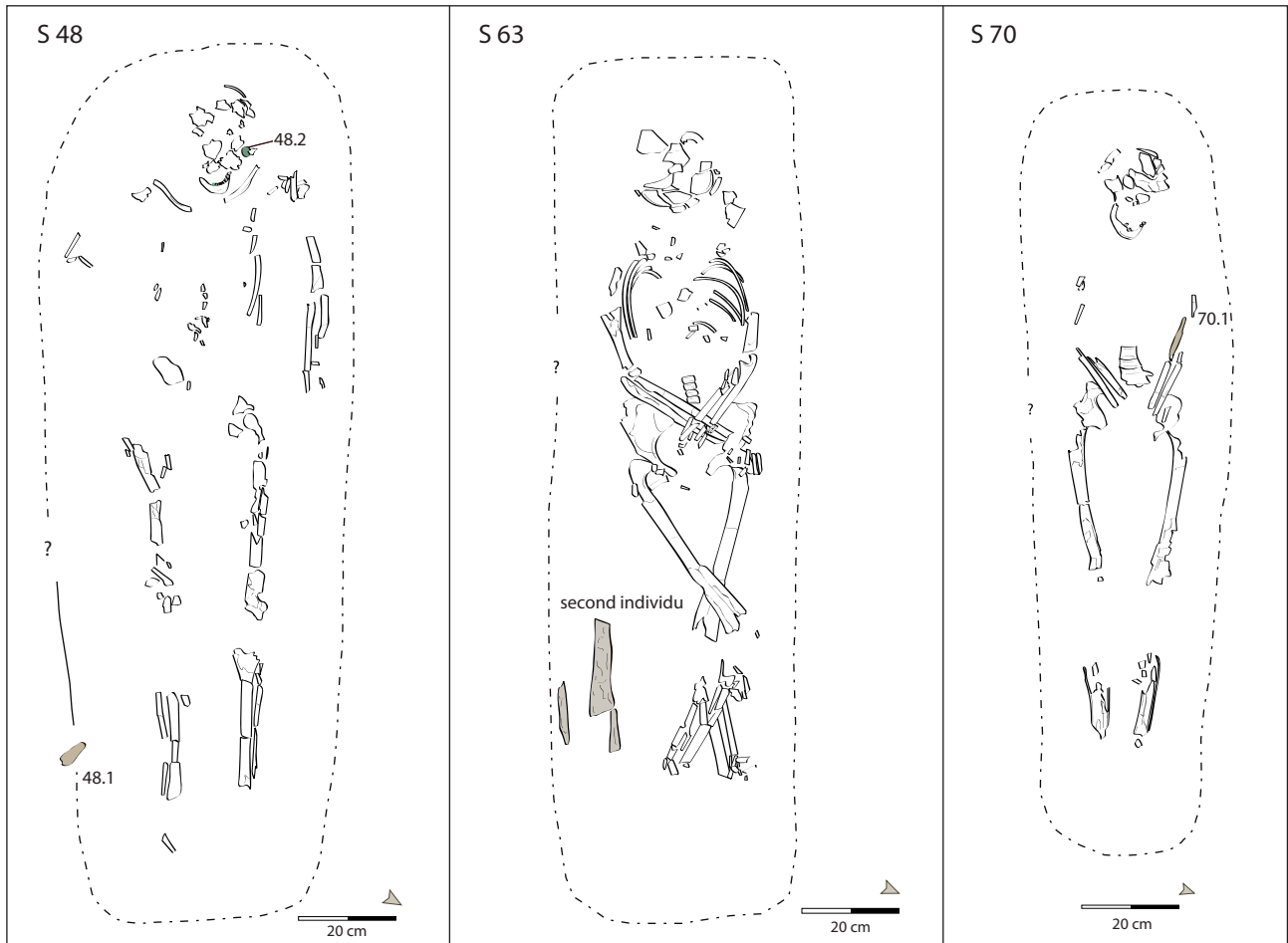


Fig. 25. Plans des sépultures 48, 63 et 70 (DAO: M. Maury et G. Seguin).

Sépulture 49 (fig. 9)

Fosse aux dimensions inconnues, orientation : 244°

Sexe anthropologique: femme

Âge: adulte âgée

Mobilier: 49.1. Plaque-boucle festonnée, en fer, à cinq bosselles avec boucle tronconique et ardillon scutiforme, décor damasquiné présent sur l'ensemble (plaque: 18,7 x 9 cm; boucle: 12,6 x 6,5 cm; ardillon: 10,6 x 4,4 cm)

49.2. Objet en fer indéterminé (1,4 x 0,7 cm)

49.3. Scramasaxe (61 x 5,1 cm, 900 g)

49.4. Couteau (15 cm x 2,4 cm)

49.5. Boucle tronconique en fer (4,3 x 3 cm)

49.6. Tige en fer (5,4 x 0,5 cm de section)

49.7. Ferret en lancette, en fer, décor damasquiné présent (7,6 x 2,4 cm)

Sépulture 57 (fig. 21)

Fosse: L. 1,83 m, l. 0,48 m, P. 0,16 m, orientation: 263°

Sexe anthropologique: femme

Âge: adulte jeune

Mobilier: 57.1. Boucle semi circulaire en fer (2,9 x 2,3 cm)

Sépulture 63 (fig. 25)

Fosse aux dimensions inconnues, orientation: 273°

Sexe anthropologique: femme

Âge: adolescent ou adulte

Mobilier: 63.1. Tige d'un clou

63.2. Bague ouverte, à profil en «V», en alliage cuivreux (2,3 cm de diamètre)

Sépulture 70 (fig. 25)

Fosse aux dimensions inconnues, orientation: 256°

Sexe anthropologique: indéterminé

Âge: adulte

Mobilier: 70.1. Couteau (8,7 cm x 1,5 cm)

Sépulture 73 (fig. 26)

Fosse: L. 1,81 m, l. 0,58 m, P. 0,16 m, orientation: 248°

Sexe anthropologique: homme

Âge: adulte âgé

Mobilier: 73.1. Fragment d'une boucle en fer (dimensions conservées: 2,1 x 1 cm)

73.2. Ferret en lancette, en fer, décor damasquiné présent (6,7 x 2,1 cm)

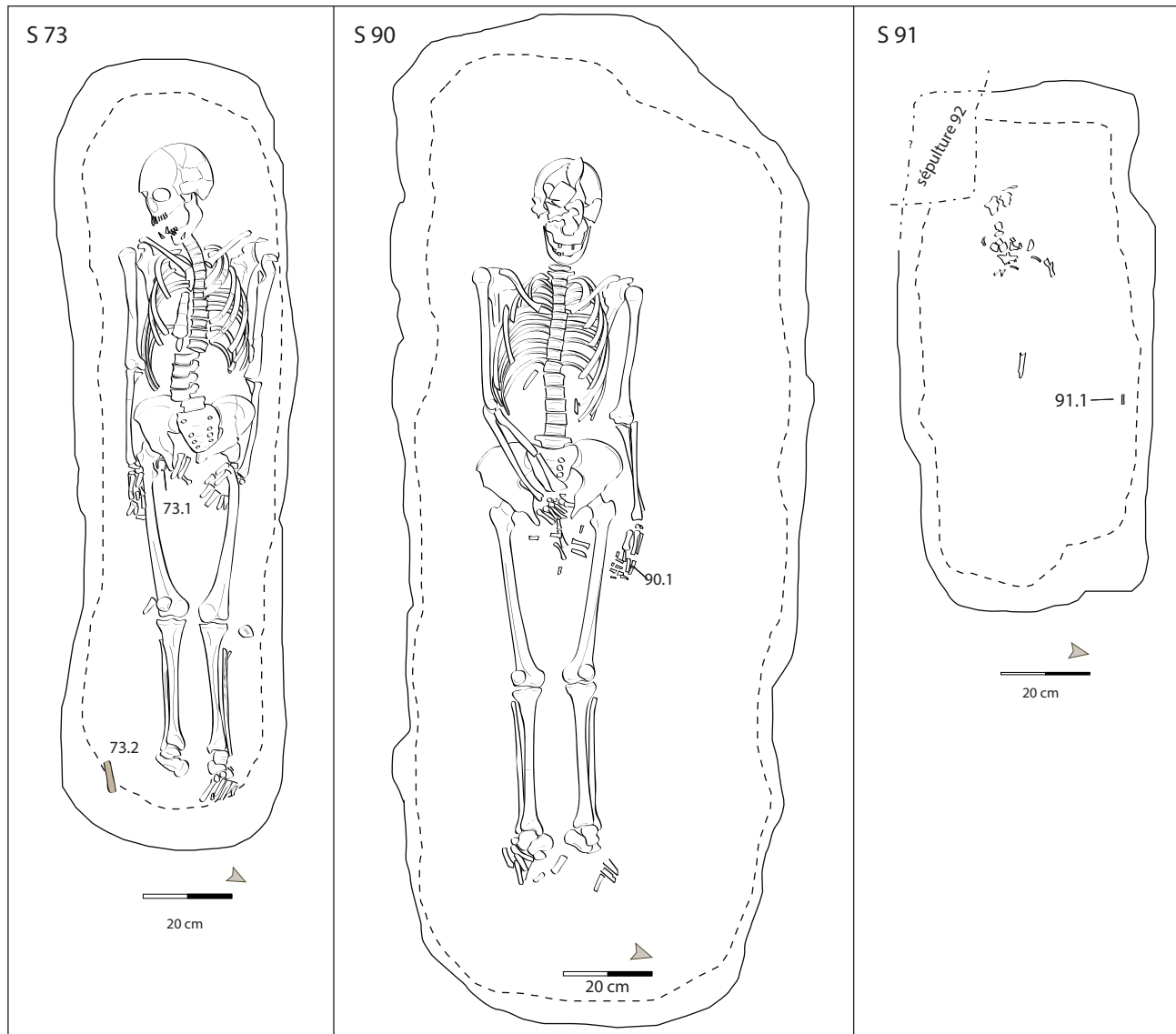


Fig. 26. Plans des sépultures 73, 90 et 91 (DAO : M. Maury et G. Seguin).

Sépulture 77 (fig. 18)

Fosse aux dimensions inconnues, orientation : 136°

Sexe anthropologique : femme

Âge : adulte

Mobilier : 77.1. Lame en silex (5,7 x 1,9 cm)

77.2. Lame en silex (3,1 x 1,2 cm)

Sépulture 90 (fig. 26)

Fosse : L. 2,20 m, l. 0,90 m, P. 0,25 m, orientation : 254°

Sexe anthropologique : femme

Âge : adulte

Mobilier : 90.1. Bague à profil sinueux, en alliage cuivreux

(2 cm de diamètre)

Sépulture 91 (fig. 26)

Fosse : L. 1,25 m, l. 0,60 m, P. 0,12 m, orientation : 248°

Sexe anthropologique : indéterminé

Âge : immature

Mobilier : 91.1. Agrafe à double crochet en fer (2 x 0,7 cm)

Sépulture 96 (fig. 27)

Fosse : L. 2,30 m, l. 0,52 m, P. 0,15 m, orientation : 244°

Sexe anthropologique : homme

Âge : adulte

Mobilier : 96.1. Fragment d'une boucle ovale en fer (2,9 x

2,1 cm)

Sépulture 112 (fig. 27)

Fosse : L. 1,77 m, l. 0,50 m, P. 0,17 m, orientation : 258°

Sexe anthropologique : homme

Âge : adulte âgé

Mobilier : 112.1. Boucle semi-circulaire en fer (3,4 x 2,7 cm)

Sépulture 115 (fig. 27)

Fosse aux dimensions inconnues, orientation : 263°

Sexe anthropologique : femme

Âge : adolescent

Mobilier : 115.1. Agrafe à double crochet en alliage cuivreux (2,9 x 1,1 cm)

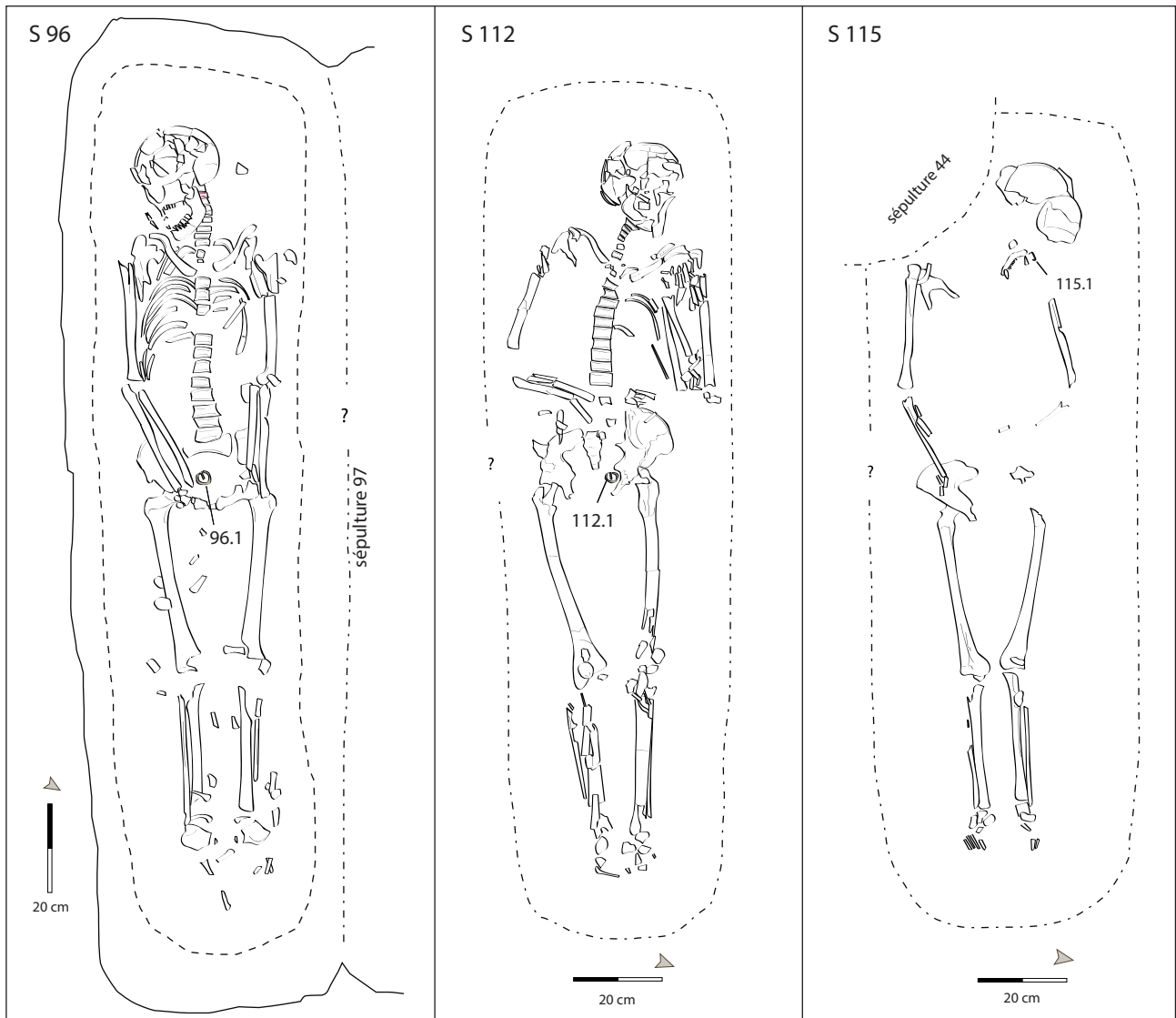


Fig. 27. Plans des sépultures 96, 112 et 115 (DAO: M. Maury et G. Seguin).

Sépulture 117 (fig. 28)

Fosse aux dimensions inconnues, orientation: 235°

Sexe anthropologique: femme

Âge: adulte

Mobilier: 117.1. Agrafe à double crochet en alliage cuivreux (2,4 x 0,9 cm)

Sépulture 119 (fig. 28)

Fosse: L. 1,70 m, l. 0,62 m, P. 0,13 m, orientation: 254°

Sexe anthropologique: femme

Âge: adulte

Mobilier: 119.1. Plaque dorsale carré en fer, à quatre bossettes, décor damasquiné présent (4,3 x 3,9 cm)

Sépulture 142 (fig. 28)

Fosse aux dimensions inconnues, orientation: 260°

Sexe anthropologique: indéterminé

Âge: immature

Mobilier: 142.1. Boucle ovale en fer (3,1 x 1,8 cm)

142.2. Ferret en lancette, en fer, décor damasquiné présent (7,6 x 2,4 cm)

Décapage

Scramasaxe 0.5 (61 x 4,1 cm, 719 g)

Plaque-boucle en fer, à trois bossettes et extrémité en queue d'aronde 0.2 (7,6 x 2,3 cm)

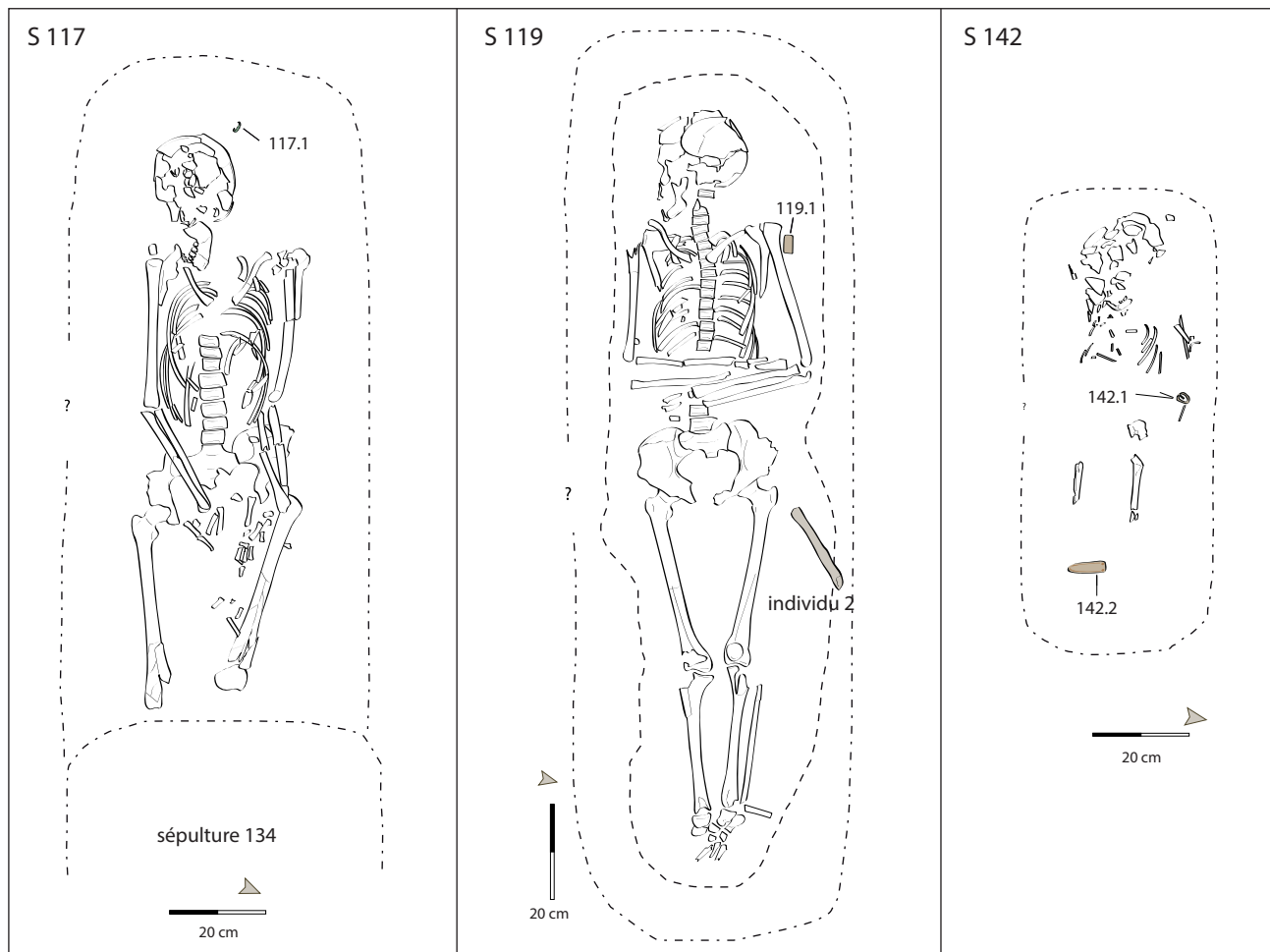


Fig. 28. Plans des sépultures 117, 119 et 142 (DAO: M. Maury et G. Seguin).

BIBLIOGRAPHIE

- AJOT J., 1985, *La nécropole mérovingienne de la Croix de Munot à Curtil-sous-Burnand (Saône-et-Loire): fouille du docteur Lafond*, Meaux, Ass. française d'Archéologie mérovingienne, 115 p., 122 fig. (*Mémoires de l'Ass. française d'Archéologie mérovingienne*, 1).
- BILLOIN D., GAILLARD de SÉMAINVILLE H., MOULHÉRAT Ch., 2006, «La nécropole du haut Moyen Âge de Largillay-Marsonnay 'Sur le Marteret' (Jura)», *R.A.E.*, t. 55, p. 225-256.
- BLONDIAUX J., BAYARD D., MANTEL E., MERLEAU M.-L., 1994, «Le cimetière mérovingien d'Haudricourt (Seine-Maritime)», *Revue archéologique de Picardie*, vol. 1, n° 1, p. 179-261.
- BONNABEL L., KOEHLER A., 1998, «Archéologie, anthropologie de terrain et datation absolue: deux exemples d'application sur des cimetières champardenais du haut Moyen Âge», in: DELESTRE X., PÉRIN P. dir., *La datation des structures et des objets du haut Moyen Âge: méthodes et résultats, Actes des XV^e Journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Rouen, Musée des Antiquités de Seine-Maritime, 4-6 fév. 1994*, Saint-Germain-en-Laye, Ass. Française d'Archéologie Mérovingienne, p. 69-81 (*Mémoires de l'Ass. française d'Archéologie mérovingienne*, t. VII).
- BONVALOT N., 2003, «Les nécropoles mérovingiennes d'Évans (Jura) et le contexte de la moyenne vallée du Doubs depuis la fin de l'Antiquité», in: PASSARD F., GIZARD S., URLACHER J.-P., RICHARD A. dir., *Burgondes, Alamans, Francs, Romains, dans l'Est de la France, le Sud-Ouest de l'Allemagne et la Suisse, V^e-VII^e siècle après J.-C., Actes des XXI^e Journées internationales d'Archéologie mérovingienne. Besançon, 20-22 oct. 2000*, Luxeuil, Presses Univ. Franc-Comtoises, p. 111-128 (*Annales littéraires de l'Univ. de Franche-Comté*, 756 - série Art et Archéologie, 47).
- BOUTIOT T., SOCART E., 1874, *Dictionnaire topographique du département de l'Aube comprenant le nom des lieux anciens et modernes*, Paris, Impr. nationale, en ligne: <http://archive.org/stream/dictionnairetopo00boutuoft#page/n5/mode/2up>, consulté le 06/08/2012.
- BRUZEK J., 2002, «A method for visual determination of sex, using the human hip bone», *American Journal of Physical Anthropology*, vol. 117, p. 167-168.
- CASTEX D., 1994, *Mortalité, morbidité et gestion de l'espace funéraire au haut Moyen Âge: contribution spécifique de l'anthropologie biologique*, Thèse de doctorat, Talence, Univ. de Bordeaux 1, 503 p.

- CLEUVENOT E., HOUËT F., 1993, «Propositions de nouvelles équations d'estimation de stature applicables pour un sexe indéterminé et basées sur les échantillons de Trotter et Glaser», *Bull. et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, t. 5, p. 245-255.
- COLLETER R., 2003, *Les cimetières mérovingiens en Mayenne (VI^e-VIII^e siècle)*, Laval, Soc. d'Archéologie et d'Histoire de la Mayenne, 208 p., 90 fig. (11^{ème} suppl. à *La Mayenne: Archéologie, Histoire*).
- COUTIL L., 1912, «De la présence des objets de l'Âge de Bronze dans les sépultures mérovingiennes, et d'un prétendu culte de la hache de bronze dans ces sépultures», *Bull. de la Société préhistorique de France*, t. 9, n° 9, p. 556-557.
- CRÉTÉ-PROTIN I., 1993, «Les cimetières ruraux du haut Moyen Âge dans la partie auboise du diocèse de Troyes», *Bull. de la Soc. archéologique champenoise*, t. 86, n° 2, p. 95-102.
- CRÉTÉ-PROTIN I., 2002, *Église et vie chrétienne dans le diocèse de Troyes du IV^e au IX^e siècle*, Villeneuve d'Ascq, Presses univ. du Septentrion, 446 p. (Coll. *Histoire et civilisations*).
- DE PIREY D., 1990, «Boucles d'oreilles mérovingiennes», *Bull. de Liaison de l'Ass. française d'Archéologie mérovingienne*, n° 14, p. 43-55.
- DEGOBERTIÈRE S. dir., 2010, *Rapport final d'opération Arrentières 'Cercueil' (Aube): vestiges d'une nécropole mérovingienne*, Inrap, SRA Champagne-Ardenne, 204 p.
- DEGOBERTIÈRE S. dir., 2011, *Rapport final d'opération Saint-Parres-aux-Tertres Champ Reignes (Aube), du 07 novembre 2005 au 17 janvier 2006*, Vol. 1: Texte, planches et annexes, Inrap, SRA Champagne-Ardenne.
- DELATTRE V., 2002, *Varennes-sur-Seine 'Volstin', Ville-Saint-Jacques 'Le Bois Echalas', le cimetière carolingien de Varennes-sur-Seine*, Document final de synthèse, SRA Île-de-France.
- DEMOLON P., BLONDIAUX J., COMPAGNON E., DHÉMIN M., LOUIS E., MASUREL H., PRÉVOST V., 2006, *La nécropole mérovingienne de Hordain (Nord) VI^e-IX^e siècles après J.-C.*, Douai, Communauté d'agglomération du Douaisis, 269 p. (*Archæologia Duacensis*, 20).
- DESBROSSE-DEGOBERTIÈRE S., BONNABEL L. dir., 2010, *Rapport final d'opération Saint-Marcel, 'Village' (Ardennes): 17 nouvelles tombes mérovingiennes découvertes à Saint-Marcel*, Inrap, SRA Champagne-Ardenne, 203 p.
- DURAND M., 1988, *Archéologie du cimetière médiéval au sud-est de l'Oise du VII^e au XVI^e siècle-relations avec l'habitat: évolution des rites et des pratiques funéraires, paléodémographie*, Buire-le-sec, 275 p. (*Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 6).
- DUROST R., GRISARD J., RIQUEUR V., en préparation, *Buchères, Saint-Léger-près-Troyes et Moussey (Aube), Parc logistique de l'Aube*, Rapport final d'opération, SRA Champagne-Ardenne.
- FRÉVILLE C., JOURNA R., 1994, «La nécropole mérovingienne de Longueil-Annel (Oise)», *Revue archéologique de Picardie*, vol. 1, n° 1-2, p. 87-178.
- FRIEDLI V., 2006, «Les objets de parure en pâte de verre et en ambre», in: *Devellier-Courtételle: un habitat rural mérovingien, 3: Céramiques et autres objets en pierre, verre, os, bois ou terre cuite*, Porrentruy, Off. de la Culture et Société jurassienne d'Émulation, p. 151-156 (*Cahier d'archéologie Jurasienne*, 15).
- GAILLARD de SÉMAINVILLE H., 1980, *Les cimetières mérovingiens de la côte chalonnaise et de la côte mâconnaise*, Dijon, 249 p., 63 pl. (3^{ème} suppl. à la R.A.E.).
- GUILLAUME J., LEFEBVRE C., 2010, *La nécropole médiévale du 'Mont Saint-Germain' à Châtel-Saint-Germain (Moselle)*, Nancy, Presses univ. de Nancy, 526 p.
- HADJADJ R., 2007, *Bagues mérovingiennes en Gaule du Nord*, Paris, Les Cheveau-légers, 447 p.
- LANSIVAL R., 2007, «La nécropole mérovingienne de Metzervisse» (Moselle), *R.A.E.*, t. 56, p. 231-310.
- LEDERMANN S., 1969, *Nouvelles tables-types de mortalité*, Paris, INED, *Travaux et Documents*, 53 p.
- LEGOUX R., 1988, «La nécropole mérovingienne de Bulles (Oise): caractères généraux et particularismes», *Revue archéologique de Picardie*, vol. 3, n° 1, p. 81-88.
- LEGOUX R., 2011, *La nécropole mérovingienne de Bulles (Oise)*, Saint-Germain-en-Laye, Ass. française d'Archéologie mérovingienne, 2 vol., 428 p., 496 p. (*Mémoires de l'Ass. française d'Archéologie mérovingienne*, XXIV).
- LEGOUX R., PÉRIN P., VALLET F., 2009, *Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine*, Condé-sur-Noireau, Ass. française d'Archéologie mérovingienne, 66 p. (*Bull. de liaison de l'Ass. française d'Archéologie mérovingienne*, n° hors-série, 3^e éd. revue et corrigée).
- LE GRAND-METZ J., 1931, «Thon-Samson préhistorique», *Annales de la soc. archéologique de Namur*, t. XXXIX, p. 249-259.
- LERENTER S., 1991, *Les plaques-boucles en bronze de style aquitain à l'époque mérovingienne*, Thèse de doctorat, Univ. de Paris I Panthéon-Sorbonne, 3 vol., 617 p.
- MANTEL E., BAYARD D., BLONDIAUX J., MERLEAU M. L., 1994, «Le cimetière mérovingien d'Haudricourt (Seine-Maritime)», *Revue archéologique de Picardie*, n° 1-2, p. 179-261.
- MARTIN J.-F. dir., 2011, *Le site de Jeoffrécourt à Sissonne (Aisne): cimetière et unités domestiques du VI^e au XI^e siècle ap. J.-C.*, Buire-le-Sec, 394 p. (*Revue Archéologique de Picardie*, n° 1-2).
- MILLES-CAMPS G., 1879, «Sur des silex taillés et emmanchés de l'époque mérovingienne», *Bull. de la Société d'anthropologie de Paris*, III^e série, t. 2, p. 743-748.
- MORAZZINI C., 1994, «Étude anthropologique de la nécropole de Goudelancourt-les-Pierrepont (Aisne)», *Revue archéologique de Picardie*, n° 1-2, p. 9-19.
- MURAIL P., BRUZEK J., BRAGA J., 1999, «A New approach to sexual diagnosis in past populations: practical adjustments from Van Vark's procedure», *International Journal of Osteoarchaeology*, vol. 9, p. 39-53.
- MURAIL P., BRUZEK J., HOUËT F., CUNHA E., 2005, «DSP: a tool for probabilistic sex diagnosis using worldwilde variability in hip bone measurements», *Bull. et Mémoires de la Soc. d'Anthropologie de Paris*, t. 17, p. 167-176.
- NICE A., FLÈCHE M.-P., THOUVENOT S., LEGOUX R., FEDI L., FEYEUX J.-Y., 2008, *La nécropole mérovingienne de Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne)*, Buire-le-Sec, 506 p. (*Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 25).
- PARESYS C. dir., 2010, *Rapport final d'opération Savigny-sur-Ardres (Marne), 'La Croix Cassée': fouille d'un cimetière mérovingien*, Inrap, SRA Champagne-Ardenne, vol. 1 (texte), 166 p.
- PEAKE R., DELATTRE V., MAHÉ N., 1998, *La Tombe, 'La Cours des Lions': occupation du Néolithique ancien à l'époque carolingienne dans le secteur de l'interfluve Seine-Yonne*, Document final de synthèse, Programme d'intervention archéologique

- dans les carrières de granulats de la Bassée (Seine-et-Marne), SRA Île-de-France.
- PILET C. dir., 1994, *La nécropole de Saint-Martin-de-Fontenay (Calvados): recherches sur le peuplement de la plaine de Caen du V^e s. avant J.-C. au VI^e s. après J.-C.*, Paris, éd. du CNRS, 552 p. (54^{ème} suppl. à Gallia).
- PION C., 2011, « À propos d'objets protohistoriques et romains déposés dans les tombes mérovingiennes de Belgique », *Revue de la Société tournaisienne de Géologie, Préhistoire et Archéologie*, t. XII, n° 6, p. 165-187.
- PION C., 2012, « La pratique du remploi dans les sépultures mérovingiennes de Belgique: entre recyclage esthétique et symbolique », *Cahiers des Thèmes transversaux ArScan*, n° 10, p. 47-56.
- POLET C., ORBAN R., 2001, *Les dents et les os humains: que mangeait-on au Moyen Âge?*, Turnhout, Brepols/Institut Royal des Sciences naturelles de Belgique, 173 p. (*Typologie des sources du Moyen Âge occidental*, 84).
- POMEROL B., MONCIARDINI C., 1992, *Carte géologique de la France à 1/50000*, Troyes, n° 298.
- RICHE P., PÉRIN P., 1996, *Dictionnaire des Francs - Les temps mérovingiens*, Lonrai, Bartillat, 370 p.
- ROSEROT A., 1948, *Dictionnaire historique de la Champagne méridionale (Aube) des origines à 1790*, Langres, éd. de l'Ouest, 183 p.
- SCAPULA J., 1950, « Fouille de la butte d'Isle-Aumont (Aube) », *Gallia*, t. VII, 1, p. 77-94.
- SCAPULA J., 1975, *Un haut lieu de la Haute Vallée de la Seine: la Butte d'Isle-Aumont en Champagne. Première partie: du Néolithique au Carolingien*, Troyes, Impr. Paton, 237 p.
- STUTZ F., 2003, *Les objets mérovingiens de type septentrional dans la moitié sud de la Gaule*, Thèse de doctorat, Univ. Aix-Marseille 1, 3 vol., 812 p., 98 pl.
- TOMASSON R., LÉ VAN R., SCAPULA J., 1996, « Les sépultures mérovingiennes de Dienville (Aube) », *Courrier scientifique du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient*, n° 20, p. 16-40.
- TREFFORT C., 1996, *L'Église carolingienne et la mort*, Lyon, Presse univ. de Lyon, 220 p. (*Coll. d'Histoire et d'archéologie médiévales*).
- TRUC M.-C., 2008, « Trois tombes d'exception à Saint-Dizier », in: *Nos ancêtres les Barbares: voyage autour de trois tombes de chefs francs*, Saint-Dizier, Musée de Saint-Dizier, p. 50-69.
- URLACHER J.-P., PASSARD F., MANFREDI-GIZARD S., 1998, *La nécropole mérovingienne de la Grande-Oye à Doubs (Doubs)*, Saint-Germain-en-Laye, Ass. française d'Archéologie mérovingienne, 440 p. (*Mémoires de l'ass. française d'Archéologie mérovingienne*, t. X).
- VANMOERKERKE J., 2006, *Buchères, Le Clos*, Rapport de surveillance archéologique du 23 au 24 nov. 2005, avec la collaboration de Vincent Garéneaux, SRA Champagne-Ardenne, 28 p.
- WERNARD V. J., 1998, « Hic scramasaxi loquuntur: typologisch-chronologische studie zum einschneidigen schwert der Merowingerzeit in Süddeutschland », *Germania*, n° 76-2, p. 747-787.
- WINDLER R., 1989, « Ein frühmittelalterliches Männergrab aus Elgg ZH: Bemerkungen zu einem filigranverzierten Schnallentyp », *Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte*, 72, p. 181-200.
- YOUNG B., 1977, « Paganisme, christianisation et rites funéraires mérovingiens », *Archéologie médiévale*, t. VIII, p. 5-81.